

La communication autour des chiffres des cas contaminés au Covid-19 en Algérie a connu, ces derniers jours, une polémique sur les réseaux sociaux, où les internautes visaient du doigt le ministère de la Santé et l'Instance de suivi de l'évolution de la pandémie. Et ce, suite à une diffusion de chiffres de cas mis sous traitement à la chloroquine

qui dépassent les chiffres des cas positifs. Pour mettre les points sur les «i» vis-à-vis de cette situation, le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, s'est expliqué, dans un entretien accordé au quotidien Liberté, paru dans l'édition de jeudi 16 avril. Le ministre qui a passé en revue la situation, a tout d'abord commencé par

s'expliquer sur les chiffres liés à l'épidémie communiqués quotidiennement par le Comité scientifique et de suivi du Coronavirus. «Il importe de savoir en premier lieu que les chiffres que communique tous les jours l'instance de suivi de l'évolution de la pandémie ne représentent en fait que des statistiques des personnes testées».

Lire en page 3

Plusieurs dossiers sont à l'ordre du jour

# Abdelaziz Djerad réunit le gouvernement par visioconférence

Parallèlement à la lutte contre la propagation du coronavirus, qui reste la priorité nationale, le gouvernement poursuit ses activités courantes en s'adaptant aux mesures barrières qu'il a lui-même édictées. C'est donc par visioconférence que le Premier ministre Abdelaziz Djerad a réuni, jeudi 16 avril 2020, le gouvernement pour passer plusieurs dossiers en revue. Le communiqué des services du Premier ministre qui donne l'information fait savoir que cette réunion «a été consacrée à l'examen d'un avant-projet de loi relatif au secteur de la justice ainsi que deux projets de décrets exécutifs relatifs au secteur de la santé». Ainsi, le gouvernement a entendu un exposé du ministre de la Justice, Garde des Sceaux sur un avant-projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance n° 66-156 du 8 juin 1966 portant sur le code pénal.

Lire en page 2



© Photo : D.R

Malgré la crise, il reste des opportunités à saisir

## La Sonatrach signe deux accords de partenariat

Depuis le début de la crise sanitaire du coronavirus qui secoue le monde entier depuis presque quatre mois, doublée d'une crise économique sans précédent, la compagnie nationale des hydrocarbures (Sonatrach) intensifie ses efforts afin d'anticiper le déséquilibre de la demande et l'offre du marché pétrolier et la chute de la production locale. Elle était amenée à faire plusieurs sacrifices pour commercialiser le brut algérien en maintenant à un niveau bas sous la pression d'un marché en déprime. Cependant, même dans les pires états du marché, il reste toujours des opportunités à saisir.

Lire en page 4

Confinement de la population et surplus de l'offre de brut

## L'Opep craint un effondrement brutal de la demande mondiale

Une semaine après avoir paraphé l'accord d'urgence de réduire jusqu'à 10 bmj, soit 10% de l'offre mondiale par les pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et leurs alliés, dont la Russie, baptisée communément (Opep+), les prix ont légèrement repris des couleurs, mais le marché évolue en ordre dispersé sous la référence européenne stable et la référence américaine volatile.

Lire en page 3

Paysage médiatique

## La chasse au financement extérieur illégal

Tous les dossiers de financements extérieurs au bénéfice de la presse ou de tout autre secteur seront ouverts, c'est-à-dire mis à plat par les instances ad hoc de l'Etat, a confirmé le ministère de la Communication qui rappelle que ces financements sont «absolument interdits» par la loi. Le ministère explique que «cet examen et cette exposition en détail seront effectués sous l'angle de ce que ces financements étrangers recèlent comme atteintes caractérisées à la souveraineté nationale».

Lire en page 2

**alger**

**Le SNPSSP accueille favorablement la décision d'abrogation du service civil**

Le Syndicat national des praticiens spécialistes de la santé publique (SNPSSP) a accueilli favorablement, mardi, la décision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune portant abrogation du service civil, soulignant que «cette mesure servira la santé publique».

**protection civile**

**492 opérations de désinfection au cours des dernières 24h**

Les unités de la Protection civile ont procédé durant les dernières 24 heures à 492 opérations de désinfection générale dans des structures et édifices publics, quartiers résidentiels et voies publiques, dans 259 communes, relevant de 45 wilayas, qui ont mobilisé 2.495 agents, dans le cadre de la lutte contre la propagation du coronavirus (Covid-19), indique un bilan rendu public jeudi.

**oran**

**Rush sur les équipements sportifs pour supporter le confinement**

Un véritable rush sur les équipements sportifs a été constaté à Oran où nombre de citoyens, soucieux de préserver leur santé et supporter le confinement imposé dans le cadre des mesures préventives contre la pandémie du coronavirus, ont trouvé le moyen palliatif leur permettant de garder la forme et de vaincre l'ennui et l'anxiété nés de la pandémie.

**Echauffourées à Douéra**

Le tribunal de Koléa (Tipasa) a prononcé, lundi, des peines allant de deux à trois ans de prison ferme, à l'encontre de 17 accusés, dans une affaire de troubles à l'ordre public à Douéra, à l'ouest d'Alger, au moment où quatre prévenus ont été placés sous contrôle judiciaire, indique un communiqué du parquet de ce tribunal.

Plusieurs dossiers à son ordre du jour

## Abdelaziz Djerad réunit le gouvernement par visioconférence

Parallèlement à la lutte contre la propagation du coronavirus, qui reste la priorité nationale, le gouvernement poursuit ses activités courantes en s'adaptant aux mesures barrières qu'il a lui-même édictées. C'est donc par visioconférence que le Premier ministre Abdelaziz Djerad a réuni, le jeudi 16 avril 2020, le gouvernement pour passer plusieurs dossiers en revue. Le communiqué des services du Premier ministre qui donne l'information fait savoir que cette réunion «a été consacrée à l'examen d'un avant-projet de loi relatif au secteur de la justice ainsi que deux projets de décrets exécutifs relatifs au secteur de la santé».



■ L'ordre du jour de la réunion comportait également la présentation de plusieurs exposés sectoriels. (Photo : D.R)

Ainsi, le gouvernement a entendu un exposé du ministre de la Justice, garde des sceaux sur un avant-projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance n° 66-156 du 8 juin 1966 portant sur le code pénal. Le projet s'inscrit dans le cadre de l'actualisation régulière des incriminations prévues par le code pénal pour prendre en charge les nouvelles menaces qui portent atteinte à l'ordre public, à la cohésion sociale et à la stabilité de notre pays. Selon le même communiqué, le gouvernement a entendu la présentation par le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière d'un projet de décret exécutif fixant les missions, l'organisation et le fonctionnement de l'équipe sanitaire mobile instituée auprès des établissements publics de santé. Ce projet vise à assurer une meilleure couverture sanitaire des populations éparses et/ou nomades, habitant les régions des Hauts Plateaux et du Sud ainsi que les populations de certaines communes enclavées du Nord du pays. Cette couverture sanitaire mobile est appelée à couvrir notamment, les activités suivantes : les consultations, soins et dépistages ; la mise en œuvre et le suivi des programmes de vaccination ; le contrôle prénatal et postnatal afin de réduire la mortalité maternelle et infantile ; le planning familial ; la surveillance nutritionnelle. Le gouvernement a ensuite pris connaissance d'un projet de décret exécutif modifiant le décret

exécutif du 31 décembre 2019 définissant les modalités de contrôle administratif, technique et de sécurité des substances et médicaments ayant des propriétés psychotropes. L'amendement qui porte sur l'article 41, vise à prolonger

d'une durée de 6 mois le délai prévu pour les structures et les établissements publics et privés de santé, afin de se conformer aux dispositions de ce décret exécutif. Le but est de permettre aux structures et établissements publics et pri-

vés de disposer du temps nécessaire pour adapter les outils et les supports de gestion dédiés aux substances et aux médicaments ayant des propriétés psychotropes. L'ordre du jour de la réunion du gouvernement comportait également la présentation de plusieurs exposés sectoriels : un exposé du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, relatif aux modalités et conditions de la prise en charge, dans le cadre des opérations de solidarité, des familles nécessitées impactées par la crise sanitaire et celles concernées par les opérations de solidarité prévues pour le mois du Ramadhan ; un exposé du ministre de l'Energie sur la situation du marché mondial du pétrole, ses perspectives et ses impacts et ce, à la lumière des décisions prises lors de la 10<sup>ème</sup> réunion ministérielle extraordinaire de l'OPEP+ tenue le 12 avril 2020 ; un exposé du ministre de l'Industrie et des Mines sur la réforme de la gouvernance économique du secteur de l'industrie, notamment le cadre légal régissant la promotion de l'investissement, la gestion du secteur public économique marchand, le dispositif régissant les industries de montage, révision du dispositif régissant la sous-traitance industrielle et les activités d'usinage, la rationalisation des encouragements à l'emploi industriel en favorisant les emplois à forte valeur ajoutée dans la détermination des avantages, la mise à jour des avantages fiscaux liés aux investissements des entreprises. Enfin, le gouvernement a en-

### Paysage médiatique : La chasse au financement extérieur illégal

☞ Tous les dossiers de financements extérieurs au bénéfice de la presse ou de tout autre secteur seront ouverts, c'est-à-dire mis à plat par les instances ad hoc de l'Etat, a confirmé le ministère de la Communication qui rappelle que ces financements sont «absolument interdits» par la loi. Le ministère explique que «cet examen et cette exposition en détail seront effectués sous l'angle de ce que ces financements étrangers recèlent comme atteintes caractérisées à la souveraineté nationale». En outre, «ces financements alimentent les résistances aux réformes patriotiques souhaitées», précise le ministère. Le ministère de la Communication a rappelé que le premier responsable du secteur, le Dr. Ammar Belhimer, porte-parole du gouvernement, avait récemment appelé tous les acteurs de la presse nationale au «strict respect de la loi, notamment en ce qui concerne les financements étrangers» et avait précisé que «ces financements extérieurs quelles qu'en soient la nature, l'origine et la provenance sont absolument interdits». Selon une source au fait de cette affaire, ces dossiers étaient ficelés en 2013 déjà, et devaient être tranchés par la justice, mais au niveau du cercle présidentiel qui détenait le pouvoir, les dossiers ont été bloqués parce qu'il ne fallait pas que l'action judiciaire, parfaitement légale, au demeurant, apparaisse comme une atteinte à la liberté de la presse. A l'époque, l'ancien pouvoir était sensible, voire vulnérable à la pression des organisations prétendant de défense des droits de l'Homme qui n'auraient évidemment pas hésité à sauter sur l'occasion. Au lieu d'avoir le courage d'engager l'action salutaire d'assainissement du paysage médiatique en s'attaquant à l'intrusion étrangère à travers des financements douteux de médias écrits et audiovisuels, l'ancien pouvoir avait préféré laisser faire. On sait que le président Tebboune ne cesse de prôner la rupture avec les pratiques mafieuses anciennes. C'est ce à quoi s'est attelé le ministère de la Communication dont le communiqué précise que la mise à plat des financements étrangers «s'inscrit en droite ligne de l'entreprise de redressement national que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a la ferme volonté de mener à son terme, et qui passe par une remise à plat des bases institutionnelles et juridiques de l'Etat et de l'économie». Il s'agit dans ce cadre de «procéder à un état des lieux sans concessions pour aboutir à une reconstruction totale de l'Etat qui est la base solide sur laquelle reposera la Nouvelle République dont les 54 engagements présidentiels de l'élection présidentielle du 12 décembre 2019 ont en esquissé les lignes directrices», a conclu le communiqué.

L. A.

**REPÈRE**

### Réception de la 3<sup>e</sup> commande de matériel de protection en provenance de Chine

Une troisième commande d'équipements médicaux et de matériels de protection du Covid-19 est arrivée, vendredi matin à l'aéroport international d'Alger Houari Boumediène, en provenance de Chine. Transportée de Pékin par deux avions militaires des forces aériennes de l'Armée nationale populaire (ANP) lors d'un vol de 38 heures, cette cargaison de 36 tonnes est principalement composée de moyens de protection et de kits de dépistage. Cette cargaison est constituée «de moyens, d'équipements et de matériels médicaux de protection et de prévention du coronavirus, tel qu'a promis le président de la République, Abdelmadjid Tebboune», a déclaré le ministre de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière à la presse qui a supervisé le déchargement, en présence du ministre délégué de l'Industrie pharmaceutique, Djamel Lotfi Benbahmed. Cette commande «sera acheminée à la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH) et à partir de là aux établissements de santé partout sur le territoire national», a-t-il expliqué. Selon le ministre, la situation épidémiologique en Algérie est «stable et sous contrôle» grâce aux efforts de tous et aux mesures prises à l'instar de l'importation des moyens nécessaires, kits de dépistage et masques chirurgicaux. Affirmant que le stock de l'Algérie en matériel de protection était "garanti", le ministre a réitéré «l'attachement» de l'Etat à veiller à la santé des citoyens en mobilisant tous les moyens matériels et humains pour éradiquer cette pandémie. «Des indicateurs positifs sont relevés», a-t-il soutenu.

tendu une communication du ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière se rapportant à l'évaluation de la situation sanitaire au niveau national, notamment celle liée au coronavirus (Covid-19) ainsi que les dispositions prises par les pouvoirs publics pour faire face à cette situation, et une communication sur l'effort des jeunes promoteurs de startup avec des moyens novateurs dans la lutte contre le Covid-19.

Lakhdar A.

Voir sur Internet [www.lnr-dz.com](http://www.lnr-dz.com)



Polémique sur les chiffres des cas contaminés au Covid-19

## Benbouzid s'explique

**La communication autour des chiffres des cas contaminés au Covid-19 en Algérie a connu, ces derniers jours, une polémique sur les réseaux sociaux, où les internautes visaient du doigt le ministère de la Santé et l'Instance de suivi de l'évolution de la pandémie. Et ce, suite à une diffusion de chiffres de cas mis sous traitement à la chloroquine qui dépassent les chiffres des cas positifs.**



■ Il y a une sous-déclaration dans tous les pays du monde parce qu'on ne pratique pas de dépistage massif. (Photo : D.R)

Pour mettre les points sur les vis-à-vis de cette situation, le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, s'est expliqué, dans un entretien accordé au quotidien Liberté, paru dans l'édition du jeudi 16 avril. Le ministre qui a passé en revue la situation, a tout d'abord commencé par s'expliquer sur les chiffres liés à l'épidémie communiqués quotidiennement par le Comité scientifique et de suivi du coronavirus. «Il importe de savoir en premier lieu que les chiffres que communique tous les jours l'instance de suivi de l'évolution de la pandémie ne représentent en fait que des statistiques des personnes testées. Autrement dit, moins de tests suppose moins de chiffres et moins de chiffres sous-

entend aussi moins de tests. On teste moins», a affirmé le ministre, ajoutant que «cela reste valable dans tous les pays du monde. Les pays qui disposent de plus de kits testent plus». Par ailleurs, il a assuré que «le nombre de décès est exact, l'on ne peut pas cacher cela parce que le nombre de décès est également donné par les services de l'APC où on déclare les morts pour obtenir un permis d'inhumer». Et d'ajouter, «il y a une sous-déclaration dans tous les pays du monde parce qu'on ne pratique pas de dépistage massif. À titre d'illustration, je citerai le cas de la France qui compte plus de 60 millions d'habitants. On n'a pas diagnostiqué 60 millions. Il est impossible aujourd'hui de pratiquer en Algérie un dépistage massif. On ne peut pas

tester les 500 000 habitants de Blida, on ne dispose pas de 500 000 tests», a-t-il dit. «Autrement dit, on ne teste que ceux qui présentent des signes de Covid-19. Ce sont des kits dépendants et des réactifs dépendants. Si on importe 100 000 kits, on ne va pas tester 100 000 porteurs suspects. Il y a une forte demande sur ces produits en ces temps de crise sanitaire qui a ébranlé le monde entier. Il y a beaucoup de commandes passées à la Chine qui distribue en fonction de la disponibilité des produits fabriqués», a souligné Benbouzid.

### Pas moins de 100 patients sont en réanimation

«Pour les lits disponibles dans la réanimation, nous en avons par milliers. Il y a moins de 100 patients qui sont actuellement en

réanimation. C'est dire que l'Algérie est loin de cette prédiction apocalyptique. Cela ne veut nullement dire que nous avons échappé au risque, a affirmé le ministre. Par rapport aux chiffres liés aux décès à cause du Covid-19, Benbouzid a indiqué que «ce qu'il faut savoir à propos des bilans des décès, nous avons communiqué au début de la pandémie un taux plus élevé que celui qui est annoncé ces derniers jours. En fait, nous avons accepté de déclarer des décès en lien avec le Covid-19 dans les hôpitaux sans que ces cas ne soient transités par le service de réanimation». Les bilans communiqués sont «des personnes décédées naturellement», a-t-il précisé. «C'est-à-dire que ces personnes mortes ont été directement identifiées comme étant des décès causés par le coronavirus, sans passer par les phases évolutives du Covid-19, alors qu'elles ont rendu l'âme en arrivant à l'hôpital ou qui meurent dans les heures qui suivent leur arrivée, après quoi, on fait des tests post-mortem et on les déclare mort du Covid-19 a expliqué Benbouzid. «Les chiffres qui sont en train de baisser sont le fruit du confinement et de la discipline des citoyens. Je pense qu'on restera dans la même situation, au stade où on est, il est préférable, parce que ce n'est pas très contraignant. Dans certains pays, on a déjà annoncé la prolongation du confinement jusqu'au 21 mai prochain», a-t-il dit.

Djamila Sai

### BRÈVE

#### Une conférence internationale sur le rôle de la Société civile dans la lutte contre la corruption prochainement en Algérie

Une conférence internationale sur le rôle de la Société civile dans la lutte contre la corruption sera organisée prochainement en Algérie par l'Organisation mondiale de sécurité anticorruption (Omsac), indique vendredi un communiqué de cette ONG. «L'Algérie a été choisie comme pays hôte de la prochaine Conférence internationale contre la corruption, ayant pour thème: «Le rôle de la Société civile dans la lutte contre la corruption ainsi que les droits et devoirs des Lanceurs d'alertes», précise le communiqué de l'Omsac, sanctionnant une réunion de son bureau exécutif. Lors de la réunion de cette ONG présidée par l'algérien Mourad Mazar, il a été décidé la création d'un service juridique spécial, qui aura pour charge la gestion et le suivi des dossiers de corruption et de détournement de fonds à l'international, et la mise en place en priorité d'une cellule chargée d'étudier les possibilités d'aide à la lutte contre le Covid-19. Le bureau exécutif de l'OMSAC, réuni par Visioconférence, a désigné également une cellule spéciale de gestion et de suivi du dossier sur la crise libyenne et a confirmé Ahmed Abubaker Meelad en tant que représentant de l'OMSAC en Libye.

Agence

Covid-19

## Mobilisation de 30 établissements pénitentiaires pour la production de 200.000 masques

Le directeur général de l'Administration pénitentiaire, Fayçal Bourbala, a fait état jeudi de la mobilisation de 30 établissements pénitentiaires, à travers le territoire national pour la production de 200.000 masques de protection et autres fournitures médicales «en vue d'endiguer la propagation du nouveau coronavirus dans le pays».

Dans le cadre de sa contribution aux efforts nationaux visant à lutter contre la propagation du nouveau coronavirus, l'administration pénitentiaire a lancé une initiative consistant «à ouvrir des ateliers de couture pour la confection de 200.000 masques par les prisonniers de 30 établissements pénitentiaires, à travers le pays en vue de répondre à leurs propres besoins et à ceux des tribunaux, en attendant l'élargissement de l'opération au secteur de la santé», a déclaré M. Bourbala à l'agence officielle. Il a affirmé, en outre, qu'«une deuxième opération sera lancée dès la finalisation de la première, englobant la confection de tenues et combinaisons de protection en faveur du personnel médical, avant de procéder à la fabrication de cabines de

désinfection, prévue au niveau de trois établissements». Outre l'association de ces établissements pénitentiaires à l'élan de solidarité et aux efforts de l'Etat et de la société civile dans la lutte contre le nouveau coronavirus (Covid-19), le ministère de la Justice a pris des mesures anticipées pour empêcher la propagation de la pandémie en milieu carcéral et ce dès l'apparition des premiers cas dans le pays, ce qui explique l'absence de cas parmi les détenus. Parmi les mesures prises, la suspension provisoire des visites des familles des prisonniers, la mise en quarantaine des nouveaux détenus pendant 14 jours dans des salles isolées et la garantie d'un suivi médical. Il s'agit également d'interdire la sortie des détenus des établissements pénitentiaires, à la demande de juges d'instruction, sauf dans les cas d'extrême urgence, de même que l'interdiction de tout contact direct des détenus avec leurs avocats. Tous les produits d'hygiène et de désinfection ont également été mis à la disposition des prisonniers et des fonctionnaires de l'administration pénitentiaire. Parmi les mesures préventives

prises aussi, avant tout contact avec les détenus, l'obligation pour les fonctionnaires des prisons de porter des moyens de protection, en leur interdisant de sortir en dehors de l'établissement pénitentiaire sauf pour un motif valable. Des campagnes de sensibilisation à la pandémie de Covid-19 sont également menées par des médecins généralistes, en faveur des détenus et des fonctionnaires et ce à travers le nettoyage et la désinfection, au quotidien, des structures relevant des établissements pénitentiaires par les services communaux et sanitaires compétents et l'acquisition des moyens de protection auprès de la Pharmacie centrale des hôpitaux. Dans le but de renforcer ces mesures et d'assurer leur continuité, le ministère a fait part de la mise en place d'une cellule de crise au niveau de chaque Cour de justice, présidée par le procureur général compétent, regroupant les directeurs des établissements pénitentiaires et des médecins généralistes, qui se réunit périodiquement pour évaluer la situation, en coordination avec les services sanitaires compétents.

Djamila Sai

### COVID-19

### Coronavirus

#### Instruction pour engager une opération de rapatriement des ressortissants algériens

Le Premier ministre, Abdelalaziz Djerad, a instruit les ministres concernés à l'effet de procéder au rapatriement des citoyens bloqués à l'étranger suite à la suspension en mars dernier des liaisons aériennes et maritimes induite par la pandémie du coronavirus, indique vendredi un communiqué des services du Premier ministre.

«En application des directives de M. le président de la République, le Premier ministre, M. Abdelaziz Djerad a instruit le ministre des Affaires étrangères, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire et le ministre des Travaux Publics et des Transports en vue d'engager une opération de rapatriement des citoyens voyageant à l'étranger, bloqués suite à la suspension des liaisons aériennes et maritimes durant le mois de mars 2020 en raison de la pandémie du Coronavirus Covid-19», précise le communiqué. Dans ce cadre, ajoute-t-il, les citoyens concernés par cette opération de rapatriement et détenteurs de billets retour vers l'Algérie sont invités à s'inscrire, dès à présent, sur les sites internet suivants : [www.pm.gov.dz](http://www.pm.gov.dz) – [www.mae.gov.dz](http://www.mae.gov.dz) – [www.interieur.gov.dz](http://www.interieur.gov.dz) (rubrique Rapatriement des citoyens bloqués à l'étranger) en renseignant toutes les informations requises en vue de les recenser et les contacter. Par ailleurs et s'agissant de la prolongation du délai d'inscription au pèlerinage sessions 2020/2021, les services du Premier ministre signale que la date limite de l'inscription sur les sites précités sera le jeudi 23 avril 2020, ce qui permettra à l'issue, de mobiliser la flotte aérienne et maritime nécessaire pour la concrétisation de cette importante opération de rapatriement. Enfin, les citoyens rapatriés seront soumis aux mesures préventives de confinement sanitaire au niveau des structures recensées à cet effet, où un suivi médical approprié leur sera dispensé, conclut le communiqué.

Agence

Malgré la crise, il reste des opportunités à saisir

## La Sonatrach signe deux accords de partenariat

Elle était amenée à faire plusieurs sacrifices pour commercialiser le brut algérien en le maintenant à un niveau bas sous la pression d'un marché en déprime. Cependant, même dans les pires états du marché, il reste toujours des opportunités à saisir. Après avoir perdu des parts de marchés en Europe en raison de la rude concurrence et la crise sanitaire, la Sonatrach a signé deux Mémoires d'Entente (MoU) avec la société russe Zarubezhneft et la société turque Turkiye Petrolleri Anonim Ortakliđi (TPAO), a fait savoir dans un communiqué. En quête d'un nouveau souffle, ces deux accords représentent une bonne opportunité pour relancer les investissements dans le domaine de l'exploration minière et pétrolière. Un partenariat gagnant-gagnant qui intervient dans un contexte assez complexe et incertain. Faisant face à de grands défis, la compagnie nationale des hydrocarbures devra investir dans d'autres créneaux, chercher des alternatives et partenaires et profiter de cette période de

**Depuis le début de la crise sanitaire du coronavirus qui secoue le monde entier depuis presque quatre mois, doublée d'une crise économique sans précédent, la compagnie nationale des hydrocarbures (Sonatrach) intensifie ses efforts afin d'anticiper le déséquilibre de la demande et l'offre du marché pétrolier et la chute de la production locale.**

crise comme étant une phase d'opportunité. Un marché volatil, selon les experts ne signifie par une crise dans tous les secteurs, mais des remises en question et dépend aussi du bon sens des investisseurs et à se tenir aux bonnes pratiques. Dans ces pires conditions, la Sonatrach est confrontée à plusieurs difficultés situées à différents niveaux, de gestion et de fonctionnement. Cette crise sanitaire et le ralentissement économique pourrait donner plus de temps au groupe pour redéfinir ses priorités et stratégies de développement. Certes, les bulles commerciales ne seront pas évitables avec ce

ralentissement économique, mais peuvent être un avantage pour la compagnie Sonatrach et l'Algérie qui devra saisir toutes les opportunités de partenariats et d'échange de savoir-faire pour gagner en expérience en la matière. Egalement, relancer les investissements dans le domaine pétrolier et minier en repli depuis plusieurs années. C'est d'ailleurs, l'objectif desdits accords qui, selon le communiqué du groupe pétrolier algérien «permettront, notamment, la relance de l'activité Exploration en partenariat et un juste partage des risques dans cette activité capitalistique». Les deux accords signés avec les deux partenaires étrangers «permettront d'engager des discussions conjointes sur les opportunités concernant l'exploration, le développement et l'exploitation d'hydrocarbures en Algérie notamment à la suite de la promulgation de la nouvelle loi algérienne sur les Hydrocarbures», a souligné la même source, estimant que «la signature de ces deux mémoires d'entente

confirme le dynamisme retrouvé du domaine minier algérien, dans le cadre des nouvelles dispositions attractives introduites par la loi sur les activités hydrocarbures». Devant l'urgence de la situation économique du pays, la compagnie nationale des hydrocarbures conjugue ses efforts avec les autres secteurs, notamment, industriel afin de franchir ensemble cette crise et minimiser le risque de l'érosion des réserves en devises du pays. En quête d'autres pistes pour prendre le cap, le ministère de l'Energie redouble de prudence et reste attentif à l'évolution du marché pétrolier et énergétique. Lors de la dernière réunion du gouvernement, le ministre de la tutelle, Mohamed Arkab, a exposé la situation du marché mondial du pétrole, ses perspectives et ses impacts et ce, à la lumière des décisions prises lors de la 10<sup>ème</sup> réunion ministérielle extraordinaire de l'Opep+ tenue le 12 avril 2020.

**Samira Takharboucht**

### PROCESSUS DE MODERNISATION Recherche agricole

#### Lancement d'un processus de modernisation des instituts de recherche agricole

Un processus de modernisation et de renforcement des capacités des institutions de recherche relevant du ministère de l'Agriculture et du développement rural, a été lancé jeudi pour renforcer la sécurité alimentaire et la diversification de l'économie nationale. Les grandes lignes de cette démarche ont été dévoilées jeudi par le ministre du secteur, Cherif Omari, lors d'une réunion avec les cadres centraux et locaux ainsi que les directeurs des entités techniques, de recherche et socio-économiques, a indiqué un communiqué du ministère. «Cette démarche a pour objectif de donner les moyens aux entités d'appui technique et de recherche afin qu'elles contribuent efficacement à la dynamique du secteur, au renforcement de la sécurité alimentaire et à la diversification de l'économie nationale, à travers la modernisation de l'agriculture», précise la même source. Concrétisée par la signature d'une convention entre les ministères de l'Agriculture et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, cette démarche permet notamment de reconnaître le chercheur exerçant dans les entités techniques, socio-économiques et de recherche relevant du secteur agricole. Elle vise aussi, souligne le ministère, à créer des entités de recherche au sein de ces structures. Ainsi, six unités de recherche-crées auprès des établissements publics d'appui technique et scientifiques ont pour mission notamment la détection des fléaux agricoles, la protection phytosanitaire des cultures ainsi que l'amélioration de la production, productivité et de la qualité des produits arboricoles et viticoles. Lire aussi : La production et les stocks des céréales aident à protéger les marchés alimentaires. Six directeurs ont été à cet effet nommés à la tête de ces structures de recherche, alors que les canevas de demande de budget triennal de recherche de ces unités ont été validés par le Comité sectoriel permanent de la recherche scientifique et technologique (CSPRSDT), informe le communiqué. Soulignant que la validation de la création de nouvelles unités de recherche auprès d'autres instituts était en cours, le ministère a, entre autres, cité les unités de gestion des ressources en sol et en eau, de développement de la filière phoenicicole et de connaissance, conservation et valorisation de la biodiversité. Par ailleurs, 14 projets à impact socio-économique relatifs essentiellement au développement de l'arganiculture dans le sud-ouest du pays, à la création d'une banque de semences forestières et à la lutte contre la chenille processionnaire du pin, ont été élaborés et proposés dans le cadre du soutien scientifique et technique des activités du secteur. Des réseaux thématiques de recherche et développement des filières agricoles comme l'oléiculture et l'apiculture ont été mis en place dans le cadre de cette dynamique de la structuration de la recherche et le développement agricole, conclut le communiqué.

**Agence**

Confinement de la population et surplus de l'offre de brut

## L'Opep craint un effondrement brutal de la demande mondiale

Une semaine après avoir paraphé l'accord d'urgence de réduire jusqu'à 10 mbj, soit 10% de l'offre mondiale par les pays membres de l'Organisation des pays exportateurs du pétrole et leurs alliés, dont la Russie, baptisée communément (Opep+), les prix ont légèrement repris des couleurs, mais le marché évolue en ordre dispersé sous la référence européenne stable et la référence américaine volatile. Il est difficile de rétablir de l'équilibre de l'offre et la demande dans un climat morose, plombé par le repli de la croissance chinoise et la surproduction américaine qui inonde le marché de brut. La mission ou l'objectif des pays producteurs du pétrole et membres de l'Opep+ est de parvenir à absorber progressivement cette offre et endiguer la chute des prix qui ont enregistré ces dernières semaines des niveaux historiques. L'impact a été ressenti particulièrement par les petits producteurs dont l'économie dépend directement des exportations des hydrocarbures, à l'image de l'Algérie. L'évolution du marché sur une note partagée entre la référence européenne stable et américaine volatile incitent les pays producteurs à redoubler d'efforts, mais surtout de prudence dans la gestion de cette crise. Dans son dernier rapport annuel, l'Organisation des pays producteurs du pétrole (Opep) a réitéré son engagement à poursuivre «ses efforts conjoints dans le cadre de la coopération Opep et Non-Opep visant à rétablir l'équilibre du marché mondial du pétrole qui subit actuellement un choc historique brutal». Confrontés à une vulnérabilité économique sans précédent, les pays produc-

teurs de pétrole tentent de s'adapter à la conjoncture actuelle et faire face à la crise sanitaire du Covid-19 doublée d'une crise financière importante ponctuée par l'instabilité des prix du pétrole et la baisse de la valeur de l'or sur le marché mondial. Piégé par leur dépendance à la politique rentière et au marché chinois, les pays producteurs du pétrole subissent de plein fouet les conséquences de cette crise les incitant à baisser leur volume de production au risque de réduire leurs recettes en devises et éroder les réserves de change, ce qui conduirait ces pays, faute de perspective et d'industrie solide et diversifiée, à un choc social et humain sans précédent. Un plan d'urgence d'action interne devrait être mis en place afin de parer à ces manques et traverser cette zone de turbulence à effet durable. L'Algérie fait partie de cette catégorie qui vit une multi-crise et qui s'apprête à relever des défis à haut risque. La déprime continue du marché et la décroissance mondiale complique la mission des pays membres du cartel qui, d'après certains experts du domaine pétrolier, notamment américain, la réduction du volume des extractions de 10 mbj est insuffisant pour absorber le surplus du brut. Cette baisse aura un effet à court terme avant de plonger le monde dans une nouvelle crise, car les Américains dont les producteurs ne sont soumis à aucune réglementation, continuent à alimenter et inonder le marché avec leur pétrole provoquant la saturation à nouveau du marché. Pour ces experts, la baisse des quotas de production devrait être fixée à 20%, soit le double de ceux qui a été décidé

dans l'accord validé récemment par l'Opep+. Cependant, si les Etats-Unis ne se joignent pas à cette initiative comme l'a fait le Canada, il sera toujours difficile de maîtriser les prix et équilibrer l'offre et la demande à cause de la propagation du Covid-19 qui a poussé le monde au confinement. «Les mesures de confinement mises en œuvre par divers gouvernements ont inclus des interdictions de grande envergure, des restrictions de voyage et des exigences de distanciation sociale, qui affectent actuellement plus de 40% de la population mondiale. Jusqu'à présent, ces restrictions ont entraîné une chute de la consommation de carburant, au milieu de la constitution des stocks de produits, endommageant gravement les marchés de kérosène. Ainsi la gravité de l'effondrement devrait entraîner une contraction plus forte de la demande de pétrole, en particulier au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre 2020 (2T20), s'étendant au 3<sup>ème</sup> trimestre et au 4<sup>ème</sup> trimestre de l'année en cours», explique le même rapport. Quant à l'évaluation de ce dernier, son rapport indique que «le creux saisonnier typique des raffineurs, à la fin du premier trimestre de chaque année, est exacerbé par une destruction sans précédent de la demande de pétrole en raison de la propagation mondiale du Covid-19», expliquant que pour contenir ce repli «la demande de pétrole au 2<sup>ème</sup> trimestre de l'année en cours a été révisée à la baisse de près de 12 mbj en glissement annuel, avec 60% des pertes provenant des carburants de transport, principalement de l'essence et du carburéacteur.

**Samira Takharboucht**



## INFOS EXPRESS

Adrar/Covid-19

### Près de 10.000 bavettes de protection produites par des artisanes

Des femmes artisanes de la wilaya d'Adrar se sont lancées, mercredi, bénévolement dans la production d'un lot de près de 10.000 bavettes de protection, dans le cadre de la lutte contre la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19). Menée à l'initiative de la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) de la wilaya au niveau de l'école de formation et de perfectionnement de la CAM, cette action vise à doter divers corps, dont les services de la santé, les éléments des corps constitués, police et Protection civile, en bavettes, blouses et tenues de protection contre cette maladie virale, a indiqué le président de la CAM d'Adrar, Abderrahmane Moussaoui. Le responsable du bureau de la Chambre de l'artisanat, Abdallah Birama, a, de son côté, lancé un appel à tous les artisans de la wilaya à s'impliquer dans cet élan de solidarité par l'exploitation des activités des ateliers et des centres de l'artisanat pour la production de ces équipements de prévention. Les artisanes bénévoles se sont déclarées «fières» de contribuer à cette «noble action» et à la lutte contre la propagation de la pandémie de Covid-19.

L'initiative d'accompagnement des efforts de lutte contre le nouveau coronavirus a été saluée par les responsables des assemblées populaires des communes (APC) de la wilaya d'Adrar, des centres de la formation professionnelle et de la Direction du tourisme et de l'artisanat.

Abondant dans le même sens, la Direction du tourisme et de l'artisanat d'Adrar a fait part de la disposition de ses services à accorder tout le soutien et l'accompagnement voulus aux artisans, en mettant à leur disposition la matière première en quantités suffisantes, en vue de répondre à l'appel du pays en cette conjoncture exceptionnelle. D'autres actions de prévention et de lutte contre le Covid-19 se poursuivent en parallèle, à travers, notamment les actions de sensibilisation, menées en coordination avec différentes institutions officielles et acteurs sociaux, contre la propagation de cette maladie virale.

L'on relève, dans ce cadre, l'organisation par le bureau de l'Union nationale des compétences et cadres de la wilaya d'Adrar et du bureau du Syndicat de l'enseignement supérieur, en coordination avec les services de la Gendarmerie nationale, des campagnes de désinfection et de sensibilisation à travers différents points et structures publiques de la wilaya.

N.Malik

## Relizane Un jeune tue sa mère à coups de couteau à Ouled Ayaiche

Les habitants de la localité de Ouled Saber, une région enclavée relevant de la commune de Ouled Ayaiche, située au Sud, à une quarantaine de kilomètres du chef-lieu de la wilaya de Relizane, sont sous le choc depuis l'annonce du crime abominable perpétré dans leur localité ayant entraîné la mort d'une femme dans des circonstances tragiques.

En effet, un jeune homme de 25 ans a été interpellé et placé en garde à vue, mardi soir à Ouled Ayaiche, au Sud de Relizane. Il est soupçonné d'avoir tué sa mère, à coups de couteau, selon des sources crédibles, a-t-on appris. Il était 19h 30, samedi soir, quand la Gendarmerie a été alertée. Mais à l'arrivée de la brigade de recherches de la Gendarmerie nationale de Ouled Ayaiche, la mère de l'auteur du crime était déjà décédée. La nouvelle s'est répandue telle une trainée de poudre et a vite fait le tour de la localité et des communes avoisinantes. Une enquête a été ouverte par la brigade de Gendarmerie nationale de Ouled Ayaiche pour élucider ce drame ayant occasionné la perte cruelle d'une maman à l'approche du mois de ramadan.

Malik

## Oum El Bouaghi Saisie de 2.523 comprimés à usage psychotropes

Dans le cadre de la lutte contre la consommation de drogue, nous apprenons que la brigade de recherche et d'investigations relevant de la Sûreté de Oum El Bouaghi a traité une affaire relative à la commercialisation de drogue, a-t-on indiqué dans un communiqué de la Sûreté de wilaya. L'affaire remonte au 14/4/2020, à l'issue d'une souricière tendue lors d'un barrage sécuritaire dressé au niveau de la ville de Oum El Bouaghi, les enquêteurs, après une fouille minutieuse du véhicule léger, ont découvert 2.523 comprimés de psychotropes de marque Prégabline dissimulés dans le tableau de bord du véhicule et par la même occasion, ont arrêté 3 individus âgés entre 22 et 26 ans, et parmi eux une jeune fille. Présentés le jour même devant le tribunal territorialement compétent, les 3 inculpés doivent répondre de leurs actes pour les chefs d'inculpation de «détention, vente illégale de produits pharmaceutiques», de surcroît périmés dans le cadre de la constitution d'un groupe criminel organisé.

A.Remache

Bou Ismaïl (Típassa)

## Deux jeunes arrêtés pour outrage et incitation au désordre public

Le 12/04/2020, les services de sécurité de Bou Ismaïl ont présenté deux personnes devant le parquet de Koléa pour diffamation via les réseaux sociaux, suivies d'insultes à l'encontre d'un organe officiel, dénaturant l'opinion publique et incitation à la haine. La genèse de l'affaire remonte au 04/09/2020, où les services compétents de la police ont visionné une vidéo via le site de réseautage social Facebook, documentant une intervention effectuée par les membres de la Sûreté de daïra de Bou Ismaïl. Le 04/07/2020, à la demande de l'équipe de service à la clinique multisecto-

rielle de bou Ismaïl, suite à une attaque menée par des personnes armées d'armes blanches, nos agents de police sont intervenus et ont arrêté les suspects qui, malheureusement, s'en sont pris aux policiers tout en manifestant une forte résistance pendant le processus d'arrestation, mais ces derniers ont été filmés. Ainsi, grâce à ce document, l'opération d'arrestation a démontré des déclarations insultantes au corps de police afin de confondre l'opinion publique en affirmant que le jeune arrêté faisait partie de ceux qui ont enfreint les procédures de quarantaine. Après

avoir exploité tous les documents électroniques par les différents services d'investigation de la police, l'identité du propriétaire de la vidéo et de son partenaire qui a posté la vidéo sur le site de réseautage social Facebook a été identifiée, ces deux-là ont comparu devant les instances judiciaires pour répondre de leur méfaits devant le procureur de la République. Ainsi, les mis en cause ont été jugés en comparution immédiate devant le tribunal de Koléa qui les a condamnés à 6 mois de prison et une amende de 50.000 dinars.

Mohamed El Ouahed

Oum El Bouaghi

## Crime abominable à B'hir Chergui

Après le crime commis, il y a 3 jours dans la ville de Aïn Fakroun, dont la victime était un adolescent de 16 ans à cause de la possession d'un chien, voilà qu'un autre malheur vient s'ajouter pour endeuiller une famille habitant la commune de B'hir Chergui, située à 15 km de la daïra de Meskiana dont elle relève administrativement. En effet, les habitants de cette localité ont été forte-

ment scandalisés par un crime abominable commis le 14/4/2020 à l'encontre d'un collégien R.H., âgé de 15 ans, par des inconnus qui ont profité de l'absence des ses parents qui se sont rendus dans la ville de Meskiana, sans doute pour des commissions. Ces criminels qui se sont introduits dans le logement familial dans le but de le cambrioler, ont été surpris par la présence de l'ado-

lescent, et n'ont pas trouvé mieux que de le ligoter et de le rouer de coup. Sans doute, le coup porté à la tête lui a été fatal, le laissant gisant dans la mare de sang. En conclusion, les habitants de la commune de B'hir Chergui affirment que ces criminels doivent être arrêtés, jugés et condamnés sévèrement pour ce crime odieux.

A.Remache

## BMS : Pluies orageuses sur plusieurs wilayas de l'Est et du Centre



Des pluies, parfois sous forme d'averses orageuses, affecteront à partir de vendredi après-midi plusieurs wilayas de l'Ouest et du Centre du pays, indique le Centre national de météorologie dans un Bulletin météo spécial (BMS). (Photo > D. R.)

## Ghardaïa : début du «maoussem» de la tonte des ovins



Le traditionnel «maoussem» de la tonte des moutons a débuté dans les différentes zones de pâturage de la wilaya de Ghardaïa, sur fond de campagne de sensibilisation et de mobilisation visant à atténuer les effets de la propagation du Covid-19, a-t-on constaté sur place. (Photo > D. R.)



## Journée du prisonnier palestinien Urgence d'agir pour sauver la vie des détenus

« **L**a Communauté internationale et les institutions internationales humanitaires et des droits de l'Homme sont appelées à assumer leurs responsabilités morales, humanitaires et juridiques et à agir sérieusement et urgemment pour sauver les prisonniers et détenus palestiniens du danger de la pandémie du coronavirus, en exerçant une pression sur l'occupation israélienne pour l'amener à respecter les conventions et les chartes », a déclaré M. Farawna, dans un entretien accordé à l'APS depuis Ramallah à l'occasion de la Journée du prisonnier palestinien.

« Le silence international et l'absence de reddition des comptes, en se contentant uniquement de communiqués de condamnation, ont encouragé les autorités d'occupation israéliennes à persister dans leur politique discriminatoire et continuer de perpétrer davantage de crimes et de violations des droits du peuple palestinien, en général et des prisonniers et détenus en particulier », a-t-il affirmé.

Mettant en garde contre la tolérance à la politique discriminatoire exercée par l'occupation israélienne contre les prisonniers palestiniens, particulièrement après la libération de centaines de prisonniers israéliens dès l'annonce de la propagation de la pandémie, le maintien en détention de milliers de Palestiniens, outre la poursuite de la politique des arrestations quotidiennes, l'Instance des affaires des détenus palestiniens a saisi officiellement nombre d'institutions internationales, y compris l'ONU et le Conseil de sécurité pour mettre en garde contre le danger de la situation.

L'Instance palestinienne a appelé ces organismes à « assumer leurs responsabilités morales, humanitaires et juridiques et à intervenir rapidement pour protéger les prisonniers du danger du coronavirus et libérer les malades, les personnes âgées, les enfants et les femmes, étant les catégories les plus exposées à ce virus », selon le responsable palestinien.

### Préoccupation croissante sur la vie des prisonniers

Bien qu'un certain nombre de gardiens israéliens aient été infectés par le Coronavirus, ce qui constitue une menace pour la vie des prisonniers contacts, l'occupant n'a pas changé sa politique ni ses règles de traitement des prisonniers.

A cet égard, M. Farawna a indiqué que « la situation dans les prisons est extrêmement inquiétante, compte tenu du surpeuplement, de la détérioration de la situation sanitaire, en sus de l'absence des mesures de protection et de sécurité », ajoutant que l'atteinte d'un ou de certains prisonniers



**Le Programme alimentaire mondial (PAM) et la chef de la division des statistiques auprès de l'Instance des affaires des détenus palestiniens, Abdenacer Farawna, a appelé, jeudi, la communauté internationale à assumer ses responsabilités et à agir rapidement pour sauver les prisonniers palestiniens du risque imminent que représente la propagation du coronavirus pour leurs vies.**

au virus n'est qu'une question de temps, ce qui constituerait une véritable catastrophe».

Le responsable palestinien a remis en question la version israélienne qui confirme l'absence de cas positifs parmi les prisonniers, notamment que les tests étaient positifs pour un certain nombre de géoliers et d'enquêteurs israéliens.

Et d'ajouter, « nous ne leur faisons pas confiance et remettons toujours en question leur crédibilité. Notre expérience avec eux est longue et amère. L'administration pénitentiaire a souvent fait disparaître les dossiers médicaux de certains détenus et prôné le silence sur le type de maladies dont ils souffrent ».

Avançant pour prétexte la propagation de la pandémie de Coronavirus, les autorités de l'occupant ont interdit les visites des familles des détenus et leurs d'avocats, ce qui complique, selon M. Farawna, davantage la situation et nous empêche de savoir ce qui se passe derrière les murs des prisons et des centres de détention.

Afin de préserver le contact entre le prisonnier et sa famille, l'Instance palestinienne a plaidé pour l'intervention de la Croix-Rouge en vue d'exercer la pression sur les autorités d'occupation pour qu'elles fournissent les mécanismes alternatifs telles les communications téléphoniques ou l'utilisation des technologies modernes. Bien que le prisonnier libéré, Nouredine Sarsour ait été testé positif au coronavirus, dès sa sortie de la prison d'Ofer, les autorités de l'occupant n'ont pris aucune mesure préventive ni ef-

fectué les tests de dépistage sur les prisonniers contacts dans la même cellule, ce qui a augmenté les craintes concernant la vie de l'ensemble des prisonniers.

En dépit des circonstances difficiles et de l'insuffisance des moyens, et par mesure de précaution, le ministère palestinien de la Santé reçoit tous les prisonniers dès leur libération et les place en quarantaine à l'effet de les protéger du virus et préserver la santé publique.

### Échange de prisonniers, un atout pour libérer les détenus

Les factions de la résistance palestinienne ont réussi, tel qu'en témoigne l'histoire, à conclure plusieurs accords d'échange de prisonniers avec le colonisateur israélien, à l'instar de l'accord de « Gilad Shalit », connu sous le nom de « Fidélité des livres », signé en 2011, et en vertu duquel 1027 détenus ont été libérés.

Face à l'insistante intransigeance du colonisateur à libérer les prisonniers en cette période de propagation du Covid-19, Yahya Sinwar, chef du Hamas à Gaza, a laissé entendre, au début du mois courant, que le groupe serait favorable à une initiative humanitaire « en optant pour des concessions partielles au sujet des Israéliens détenus, si le colonisateur accepte de libérer les femmes, les personnes âgées et les prisonniers palestiniens vulnérables ». Pour M. Farawna, cette initiative est « porteuse de dimensions humanitaires et traduit l'inquiétude manifestée à l'égard des détenus », affirmant qu'une telle opération « vient s'ajouter aux efforts politiques,

légaux et médiatiques qui n'ont eu de cesse pour sauver la vie des prisonniers de la pandémie Covid-19 ».

C'est là « un pas on ne peut plus important en l'absence de l'influence des institutions internationales et devant le mépris continu d'Israël qui refuse d'interagir face aux efforts déployés au profit des prisonniers », a-t-il soutenu. Considérant que cette initiative favoriserait bien des négociations partielles à moyen terme, le chef de la division des statistiques à l'Instance des affaires des détenus palestiniens a indiqué qu'il serait question d'un point fondamental à la faveur de plus amples pourparlers, voire même, la conclusion d'un accord d'échange total « Fidélité des Livres II ». « Il revient à Hamas et à toutes les factions palestiniennes de songer à une telle option avérée utile, notamment en cette circonstance où des milliers de Palestiniens se trouvent prisonniers et devant la tergiversation du colonisateur à mener à bien cette action pacifique ».

Le mouvement Hamas détient suffisamment de cartes pour mener un accord d'échange, a-t-il souligné, estimant que « la balle est actuellement dans le champ du colonisateur, et l'éventuel succès de cet accord dépend de la réactivité des israéliens face aux revendications palestiniennes et sa disponibilité à en payer le prix ».

« Nous nous rapprochons d'un accord partiel, porteur de dimensions humanitaires que nous pourrions appeler « +Accord Coronavirus+ », a-t-il conclu.

# débat

Face à la crise économique

## Posant un problème de sécurité nationale pour éviter les tensions déstabilisatrices, repenser le système protection sociale pour les activités informelles



Professeur des universités, expert international  
Dr Abderrahmane Mebtoul

Comment dès lors, avec la crise actuelle avec le confinement assurer la protection sociale de ces millions de personnes travaillant dans la sphère informelle au moment où le pays traverse une très grave crise économique, les réserves de change pouvant assurer 18 mois de tampon social. Aucun gouvernement depuis l'indépendance politique malgré des discours n'a pu intégrer cette sphère au sein de la sphère réelle, comme démontré dans deux études «le poids de la sphère informelle au Maghreb face aux enjeux géostratégiques» pour l'Institut Français des Relations Internationales IFRI (Paris France décembre 2013) et dans une contribution parue en décembre 2019 au niveau de la revue stratégie de l'IMPED-Ministère de la Défense nationale, existant plusieurs méthodes de calculs, chaque méthode donnant un montant différent, avec un écart de 10/20%. Nos enquêtes ont pu démontrer notamment au Maghreb et en Afrique où cette sphère est dominante, un lien dialectique entre la corruption et l'extension de cette sphère, avec de surcroît l'effritement du système d'information qui rend difficile sa mesure et toute régulation économique, politique et sociale.

1.- La loi de finances 2020 élaborée en décembre 2019 avant la crise économique qui a vu le cours des hydrocarbures (pétrole et gaz) divisé par deux doit être repensée tant pour limiter la baisse des réserves de change que limiter le déficit budgétaire et l'Algérie devra en tirer les leçons pour ne pas dépendre éternellement d'une rente éphémère. Le cadrage macro-économique de la loi de finances 2020 a été établi sur la base d'un baril de pétrole à 50 dollars et un prix de marché à 60 dollars, un taux de change de 123 DA/dollar, un taux d'inflation de 4,08% et un taux de croissance de 1,8% (contre 2,6% dans les prévisions de 2019). Ce taux de croissance risque d'être négatif pour 2020.

Sous réserve d'une production hydrocarbures en volume physique identique à celle de 2019, ce qui n'est pas évident puisque le principal marché est l'Europe en crise, pour le chiffre d'affaire (recettes de Sonatrach) à 40 milliards de dollars le chiffre d'affaire, serait de 20,6 milliards de dollars et le profit net de Sonatrach se situerait autour de 15,5 milliards de dollars, 30/40% des gisements marginaux n'étant plus rentables et à 30 dollars le chiffre d'affaire, serait de 15,5 milliards de dollars et le profit net de Sonatrach se situerait autour de 11,5 milliards de dollars, 70% des gise-

**Toutes les études internationales notamment celles de la Banque mondiale, du FMI, du PNUD et de l'OCDE montrent clairement que la sphère informelle notamment dans les pays en voie de développement sert de soupape de sécurité, permettant une relative cohésion sociale, face à une pression démographique galopante et le faible taux de croissance qui ne permet pas de créer au niveau de la sphère réelle le maximum d'emplois durables, certains pays se réfugiant dans des emplois improductifs dans l'administration pléthorique.**

ments ne seront plus rentables et à 25 dollars le chiffre d'affaire, de Sonatrach serait de près de 12,9 milliards de dollars et le profit net 9,6 milliards de dollars devant fermer 80% des puits. C'est que les prévisions de la loi de finances 2020 qui fonctionnent en réalité selon le FMI sur la base d'un cours de 95/100 dollars (50/60 dollars étant des artifices comptables) ainsi que des prévisions de recettes de Sonatrach de 35 milliards de dollars pour 2020 ainsi que d'un montant des réserves de change de 51,6 milliards de dollars fin 2020 seront difficiles à atteindre avec la crise actuelle qui a vu le cours de pétrole et du gaz s'effondrer de plus de 50%. Dans la présentation de la loi de finances 2019, l'ex-ministre chargé du secteur avait annoncé fin 2020, un niveau de réserves de change de 51,6 milliards de dollars. Les recettes se sont basées sur une augmentation des revenus des exportations des hydrocarbures en 2020 de 2% par rapport à 2019 pour loi atteindre 35,2 milliards de dollars, contre 34,5 milliards de dollars en 2019, en raison d'une augmentation de 2,06 % des quantités des hydrocarbures devant être exportées. Le niveau des réserves de change a été calculé avec l'hypothèse d'un accroissement des recettes de Sonatrach et d'un niveau des importations de biens, de 38,6 milliards de dollars en 2020, devant tenir compte des services, souvent oubliés entre 9/11 milliards de dollars par an entre 2010/2019.

2.- Comment dès lors créer entre 350 000/400 000 emplois par an entre 2020/2025, qui s'ajoutent au taux de chômage actuel nécessitant un taux de croissance de 8/9% par an pour éviter de vives tensions sociales ? La sphère informelle contrôle selon la Banque d'Algérie plus de 33% de la masse monétaire en circulation, et plus de 50% de la valeur ajoutée hors hydrocarbures.

Et sur environ 12,5 millions de la population active sur plus de 44 millions d'habitants en mars 2020 environ 40% de la population active 5 millions sont sans protection sociale rendant difficile leurs prises en charge. Ils sont sans revenus pour bon nombre qui ont cessé leurs activités, sans compter que bon nombre de ménages vivent dans deux trois pièces plus de 5/8 personnes avec des impacts psychologiques. A cela s'ajoute, selon certaines organisations patronales qui évoquent plus de 1,5 millions de pertes d'emplois dans la sphère réelle. Cela a un impact négatif sur le taux de chômage avec une population de 44 millions d'habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2020, une population active d'environ 12,5 millions où selon le FMI, en raison du ralentissement du taux de croissance, dominée par l'impact de la dépense publique via la rente Sonatrach, avant la crise, prévoyait 12% de taux de chômage en 2020 et 13,5% en 2021, ce taux ne tenant pas

compte des emplois rente, faire et refaire les trottoirs. Et l'on devra prendre en compte, en attendant la réforme du système des retraites qui sera le grand défi des années à venir ; le vieillissement de la population, où la moyenne d'âge des deux sexes selon le rapport de l'ONU, 2018, est à environ 78 ans de durée de vie. Car pour la situation sanitaire, l'on doit rendre un grand hommage au corps médical qui malgré la faiblesse des moyens, fait de son mieux. Cela pose d'ailleurs la problématique des subventions qui ne profitent pas toujours aux plus défavorisés (parce généralisables à toutes les couches) rendant opaques la gestion de certaines entreprises publiques et nécessitant à l'avenir que ces subventions soient prises en charge non plus par les entreprises mais budgétisées au niveau du Parlement pour plus de transparence.

3.- J'ai beaucoup appris, étant simplement un modeste économiste, le plus grand ignorant étant celui qui prétend tout savoir, avec des experts internationaux médecins de différentes spécialités, biologistes, psychiatres, venant d'une rencontre internationale à Paris sur la question «des relations médecin-malade» et l'impact de la crise sur le système sanitaire et économique le mardi 10 mars 2020. Cette rencontre a été animée en sans être exhaustif, par le professeur Pierre Corvol, président de l'Académie des sciences, le professeur Jean-François Allilaire, secrétaire perpétuel de l'Académie nationale de médecine, Emile H. Malet, directeur de la revue Passages, et les professeurs Monique Adolphe, Francis Michot et Jacques Milliez, membres de l'Académie nationale de médecine. La conclusion est qu'il faille revoir le système de santé au niveau mondial, n'étant pas antinomique avec l'économique, une personne saine créant plus de valeur et que personne ne peut prédire ni la durée de l'épidémie et qu'il n'existe pas de médicaments miracles pour une guérison totale, certaines molécules donnant seulement plus d'effets positifs que d'autres. Pour les différents remèdes, en attendant un vaccin qui demandera pour son efficacité plus d'une année, si les tests sont concluants. L'on agit actuellement par tâtonnement devant différencier le sexe, la structure d'âges et les spécificités humaines saines ou atteintes de différentes maladies antérieures, nécessitant un remède spécifique.

La plus grande inquiétude de ces éminents experts que j'ai rencontrés, étant l'Afrique (des scientifiques britanniques prévoient l'explosion des cas de contaminations par le coronavirus (covid-19) en Afrique à 450 000 seulement pour le mois de mai 2020 qui seront affectés par le virus), avec des incidences dramatiques, ayant un système sanitaire déficient malgré les nombreuses compétences indivi-

duelles avec un exode de cerveaux massifs et pas de protection sociale, pour certains pays la sphère informelle représentant plus de 70/80% de la population occupée. Les incidences seront donc sanitaires, sociales et économiques.

4.- Pour l'Algérie, la crise actuelle de 2020 a donc montré toute sa vulnérabilité reposant sur une ressource éphémère dont le prix dépend de facteurs exogènes échappant, à toutes décisions internes, posant la problématique de sa sécurité nationale. Face à une crise sans précédent touchant toute la planète, le monde ne sera plus jamais comme avant, la crise de 2020 préfigurant, non pas la fin de la mondialisation, mais une nouvelle architecture des relations entre l'Etat régulateur et le marché encadré pour certains services collectifs (santé, éducation) et d'importants impacts sur les relations politiques et économiques internationales. Pour l'Algérie, en cette période de crise, s'impose la solidarité nationale, passant par une moralité sans faille des dirigeants, la compétence et l'expérience de la gestion nouvelle du management politique et économique. Ce n'est qu'une première épreuve, l'Algérie étant indissociable de l'évolution du monde. Le XXI<sup>e</sup> siècle sera confronté à de profonds bouleversements et à relever de nombreux défis imposant une nouvelle gouvernance locale et mondiale, liées à la pression démographique, (l'Afrique le quart de la population mondiale horizon 2040/2050 avec 2,4 milliards sur 9,7) : la guerre de l'eau liée à la guerre alimentaire, la guerre biologique, la guerre numérique et la guerre écologique, avec d'importants flux migratoires dus au réchauffement climatique (sécheresse, inondation, vents violents, cyclones) avec des recompositions territoriales, ces quatre guerres, ayant des incidences sanitaires, économiques et sécuritaires. L'on devra repenser notre modèle de développement fondé impérativement sur une meilleure gouvernance centrale et locale, la valorisation des compétences loin des relations de clientèles et la nécessaire transition énergétique. Le monde devra changer de paradigme, évitant des calculs micro-économiques étroits de l'entreprise appliqués sans tenir compte du contexte social aux services collectifs et donc réhabiliter la fonction de bien-être collectif.

L'Algérie doit donc se préparer à de nombreux défis en ces moments difficiles avec les tensions internes inévitables sur les réserves de change (moins de 60 milliards de dollars fin mars 2020) et budgétaires entre 2020/2022. Mais il faut être réaliste et modeste : que représente ce montant, résultat de la rente des hydrocarbures à plus de 98% d'un PIB moins de 200 milliards de dollars, irrigué par la rente, en comparaison de pays cent fois plus riches que nous, face aux montants faramineux débloqués entre mars et avril 2020, de plus de 2 000 milliards de dollars USA et 1 000 milliards de dollars par la BCE auxquels, il faut ajouter 500 milliards de dollars par les institutions annexes européennes, sans compter les pays riches d'Asie comme la Chine, le Japon et la Corée du Sud. Pour assurer à la fois la protection sociale et les activités économiques.



# régions

INFO  
EXPRESS

Oum El-Bouaghi  
**Interpellation de 265 individus et mise en fourrière de 46 véhicules et 12 motocycles**

Dans le cadre de l'application du confinement sanitaire pour lutter contre la propagation du coronavirus (Covid-19) dans la wilaya d'Oum El-Bouaghi, les services de police, durant leurs patrouilles à travers le territoire de leurs compétences durant la période allant du 5 au 15 avril, ont interpellé 265 individus en violation des mesures prises relatives au confinement partiel. Ces derniers seront poursuivis en justice pour non-respect au confinement sanitaire partiel a-t-on indiqué par la cellule de communication de la sûreté de wilaya d'Oum El-Bouaghi. Dans le même sillage, les éléments de ce corps constitué ont également procédé à la mise en fourrière de 46 véhicules et 12 motocycles pour non-respect des lois en vigueur édictées par les pouvoirs publics visant la protection des citoyens contre cette épidémie.

A. Remache

AIN KERCHA (Oum El-Bouaghi)

**Chute mortelle d'un jeune homme dans un puits asséché de 11 mètres de profondeur**

Dans la journée du jeudi dernier (16/4/2020) à 21h20, une jeune homme répondant aux initiales de F.D, âgé de 32 ans, originaire de la paisible localité de Boulagrone, relevant de la commune d'El Hamlia, daïra d'Ain Kercha, a chuté dans un puits non loin de son domicile qui est désaffecté et à sec d'une profondeur de 11 mètres a-t-on indiqué dans la journée même à la direction de la Protection civile de la wilaya d'Oum El-Bouaghi. Alertés, les éléments de la Protection civile de Ain Kercha dans la wilaya d'Oum El-Bouaghi sont intervenus au même titre que la Gendarmerie nationale ainsi que le médecin permanentier et ont repêché le corps de la malheureuse victime qui fut évacuée vers la polyclinique d'Ain Kercha pour les besoins d'une autopsie. S'agit-il d'un accident fortuit ou d'un suicide prémédité ? L'enquête dévoilera les circonstances exactes de cette chute mortelle.

A. Remache

Mascara : La mort plane au 11 rue Montera Mahiedine

## Faut-il attendre qu'il y ait mort d'homme ?

**Entre la vie et la mort, il n'y a qu'un pas, entre la tristesse et le bonheur, il y a une route infinie. Nos responsables qui ont le délire facile ne manquent pas de toupet pour calmer les foules qui vivent des conditions très difficiles dans la wilaya de Mascara, ou des engagements jamais tenues sont régulièrement distribués comme des bons points pour édulcorer les esprits cohabitants dans la précarité la plus abominable, ou la mort guette ces derniers au jour le jour.**

Au 11 rue Montera Mahiedine, à l'exemple des centaines d'autres vivant dans trépas, ou une ancienne habitation menaçant ruine qui juxtapose la Mosquée El-Moubayaa, communément appelé Sidi Hacene, le père de famille Chalabi Rachid, un ancien cadre des douanes et ses trois garçons qui crèchent dans une incontestable mansarde où subsistent serpents, rats et autres animaux asociaux, le tout ceinturé dans une odeur écœurante qui flotte dans l'air effroyablement suffocante à vous couper le souffle.

L'escalier, à l'exemple de l'ossature menaçant ruine digne des spectacles de l'épouvante ou les marches conduisant au palace, demeurent délabrées, tremblotantes en plusieurs endroits font peur à la famille Chalabi, pour escalader la dangereuse rampe, et ce, pour arriver à minuscule taudis de misère sis au premier étage où ils sommeillent tels que de misérables sans-patrie.

La famille Chalabi Rachid qui attend depuis les années 90, une solution à ce problème insoluble de logements dans la wilaya qui perdure, où ce dernier a déposé un dossier sous le numéro 3800 en date du 30/06/2001 au niveau de l'Assemblée populaire communale service de logements, a vu un silence radio, où chaque année les services concernés se déhanchent pour marquer les sinistrés comme une sorte de bétails, beaucoup de bruits pour rien.

A la rue Montera Mahiedine, des familles en danger, menacées par l'écroulement de l'immeuble qu'ils occupent, un danger omniprésent qui guettent ces familles de la troisième souche de la société algérienne où l'angoisse, la crainte et la peur se dessinent sur les visages, où une dame d'un certain âge rencontrée sur ces lieux maudits, espère toujours un geste libérateur des décideurs qui sont autour de la table. Malheureusement, nous avons su ces derniers jours que la femme en question, très âgée n'est plus de ce bas monde, dupé par les discours des pseudos-responsables et autres cols blancs



qui se sont enrichis gracieusement via l'Etat providence. Les séquelles des divers maladies, sont visibles sur leurs visages, qui ont littéralement foudroyés la plupart des occupants des lieux, notamment les enfants de Chalabi Rachid, qui présentent à l'œil nu le stress et les effets vérifiables des conséquences de l'injustice des hommes qui dure depuis plus de quatorze années consécutifs. Ceux qui ont distribués généreusement des logements et autres appartements à des personnes qui ont pratiquement tout aliéné à des montants farineux ces prévisions de l'Etat providence tombés du ciel. On espère malgré ces abject méprises commises des walis, chefs de Daïra qui ont foulés le sol de la wilaya à l'encontre des plus démunis et qui sont réellement dans le besoin pour un logement décent ont été injustement roulés des différentes listes placardés où le hit des préférences autres tribalismes, où les corporatismes sont légions dans une wilaya livrée aux quatre vents. Les services concernés par cette question sont au courant, mais feignent de tourner comme à l'accoutumé. dans des tourbillonnements des bévues et des incompétences, qui sont légions dans la wilaya de Mascara, 11 rue Montera Mahiedine qui date depuis les années 2000, et dont l'actuel chef de Daïra de Mascara, qui rappelons-le, s'éternise à ce poste budgétivore depuis presque 7 années, s'en lave éperdument les mains, et ce, même si la mort d'homme guette au jour le jour cette famille au 11 rue Montera Mahiedine, sise à Mascara. Nous avons pour souvenance, qu'en 2003, l'ex-wali, à l'exemple des autres walis qui ont foulés le territoire de la wilaya, n'ont rien fait que se sucrer, et ce, jusqu'à l'heure où nous mettons sous presse le présent article pour éviter la catastrophe des locataires squattant ou plutôt habitant les immeubles menaçant ruine, a saisi par correspondance numéro 346/2003 via son chef de Cabinet, le président de l'Assemblée populaire de la commune de Mascara, lui signifiant ou plutôt

lui évoquant de se soumettre au décret exécutif N°42/98 du 01/02/1998, pour reconsidérer le cas de M. Chalabi Rachid. Une combine pour se dérober des attentes des citoyens qui sont ballotés dans ces histoires de précarités et qui se pratiquent à l'heure où nous mettons sous presse ce présent article. De la poudre aux yeux !

L'information, encore une fois, à l'épreuve. Au sujet des logements vétustes, il faut dire que nous n'avons pas bénéficié de toutes les facilités par les directions concernées pour mener à bien notre mission d'informer où toutes les portes demeurent fermées, et ce, sur injonction, paraît-il, des donneurs d'ordres dans une wilaya, où des scandales commencent à faire surface ces derniers temps, et on se demande où s'achemineront les choses. A plusieurs reprises, nous avons tenté de joindre le chef de Daïra, le Duch et le CTC pour nous apporter des éléments d'informations. Mais en vain. Parmi ces responsables cités, on a constaté que pour se faire voir ou plutôt pour se montrer en premier plan devant une certaine caméra de télévision à prendre avec des pinnettes, ils sont les premiers à s'exposer pour raconter des bévues incompréhensibles pour médire la troisième couche de la société algérienne, en se lavant les mains de toutes les responsabilités pouvant survenir au coin de la rue et autres maisons menaçant ruines.

Ce n'est pas sérieux de la part de certains garants chichement payés par l'Etat et qui persistent dans les promesses non tenues au cours des différentes prises de contact et autres surprises-parties du genre réception des citoyens, aménagé une fois par semaine, paraît-il, dans les dédales de certaines institutions qui n'ont clairement aucune prise de décisions sur des questions fondamentaux qui touchent directement ou indirectement les préoccupations des administrés. Dans cette affaire des plus douloureuses, malgré que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le 17 févr.

2020, lors de la rencontre gouvernement-walis, tenue dans le palais présidentiel a interrompu le discours qu'il prononçait, tout en visionnant un reportage poignant dans ce qui se trame dans l'Algérie profonde comme inégalité, injustice et autres hogra concocté sans vergogne par la plupart des responsables qui s'éternisent des années durant dans la wilaya de Mascara sans respect aucun des populations.

Les walis et chefs de Daïra disposent d'un délai d'une année pour rendre des comptes au président de la République. Ils sont tenus de mettre à exécution le programme du gouvernement mais surtout de mettre un terme aux inégalités régionales jugées inacceptables par le président de la République.

Dans trois mois, une première évaluation des actions menées sera faite. En présidant la réunion gouvernement-walis, Tebboune a demandé à ces derniers de rompre définitivement avec les pratiques ayant donné naissance à la corruption et à la dilapidation des deniers publics. Le casting de la bureaucratie est presque parfait. Dans la wilaya de Mascara, discours ou pas il est important de souligner en ces termes que : «A vaincre sans péril, on triomphe sans gloire», ce qui implique que discours ou pas du Président c'est l'incompétence purement et simplement. La solution ! Elle revient comme un leitmotiv. Mais elle ne surgit de nulle part. Les instances concernées, c'est-à-dire le wali de la wilaya en premier par cette affaire n'ont pu être touchées. Certaines zones d'ombre, qui existent aussi dans la wilaya de Mascara n'ont pu être éclaircies en conséquence, alors que certaines informations au niveau de la wilaya font état d'attributions de logements à des personnes hors wilayas.

Si l'information s'avèrera exacte, et qu'on n'a pas pu vérifier, vu le black-out imposé, les conséquences seront fatales au vu des populations originaires de la région et qui ont été évincées injustement des différentes listes. Le cercle vicieux est, pour le moment, l'unique expression pour qualifier les agissements de certains responsables directement concernés par ces affaires contraire à la défense des droits de l'Homme qui demeurent piétinées et bafouées par des cols blancs. Le péril est juste là, au 11 rue Montera Mahiedine.

Enfin, pour conclure, le président de la République a évoqué au cours de la rencontre gouvernement-walis, que le mode de gestion actuel a prouvé ses limites. Dont acte dans ce qui se masquade dans la wilaya de Mascara.

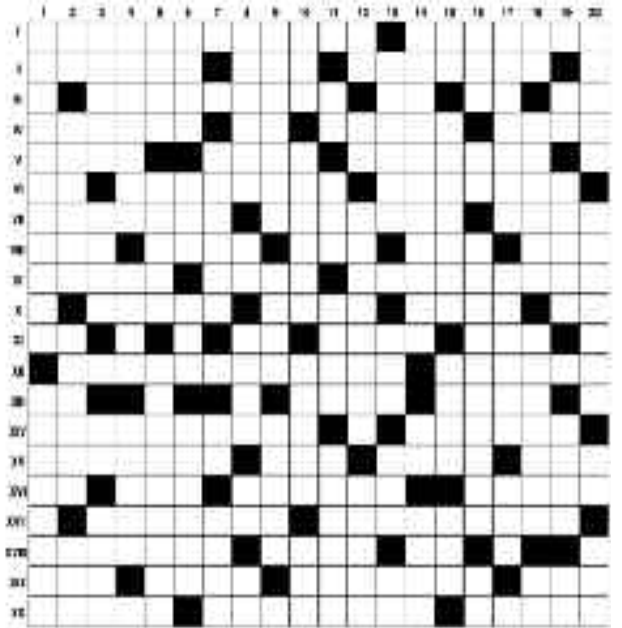
Manseur Si Mohamed



## Mots fléchés

ÎLE DES ANTILLES PAYS D'OcéANIE	PRIX IMPOSÉ PAYS D'EUROPE	PAYS D'AMÉRIQUE PÉNIBLE	ENTRE 3 ET 4 JEU DE CONSTRUCTION	UN TRIMESTRE
PAS UNE SEULE PETITE SÉRÉNADE				ASSOCIER
		POIGNARD PIERRE PRÉCIEUSE		
COUVERTURE VARIÉTÉ DE FROMAGE				ÂNERIES
		MARGINAL	SUR LA TILLE MORCEAUX DE MINÉRAI	
PAYS DU MAGHREB	ACTION DE SCOUT BOISSON DIVINE		EXPERT	
				DISCIPLE
DEVISE DU MEXIQUE APRE			GAZ EN PANNE	
		PAYS D'AMÉRIQUE ARGENTINE ALLEMAGNE		
ENFUIT (S) MOROSÉS METS-TOI EN MARCHÉ				
			CROQUEUSE DE POMME	
MER INTÉRIEURE D'ASIE CENTRALE			POSSÉSSIF	

## Mots croisés



**HORIZONTALEMENT**  
 4. Sème la culture française de la table. 8. Conserve sa place. Pense d'instinct à la sécurité de son pays. 11. Pense au plaisir. Examine les problèmes. Pense à son avenir. 12. Pense à son avenir. 13. Pense à son avenir. 14. Pense à son avenir. 15. Pense à son avenir. 16. Pense à son avenir. 17. Pense à son avenir. 18. Pense à son avenir. 19. Pense à son avenir. 20. Pense à son avenir.

**VERTICALEMENT**  
 1. Ville olympique. Cité des Ducs de Savoie. 2. Sésame de l'Asie. 3. Rite spirituel. 4. Déesse. 5. Pense à son avenir. 6. Pense à son avenir. 7. Pense à son avenir. 8. Pense à son avenir. 9. Pense à son avenir. 10. Pense à son avenir. 11. Pense à son avenir. 12. Pense à son avenir. 13. Pense à son avenir. 14. Pense à son avenir. 15. Pense à son avenir. 16. Pense à son avenir. 17. Pense à son avenir. 18. Pense à son avenir. 19. Pense à son avenir. 20. Pense à son avenir.

## Mot mystère

ALLUMER	ETINCELLE	PRISME	ENAPORPCEETERNRE EREBREVERVERIOLG RISIASRUDQNDTIMA RATOGILONIENOPNZ IUNEUMUIITHEMIE NRELIAXMEPCAAAS GEMLUTNATONGILCS AMEEAATRETINGILE RMTCTHEEUHOLYNUN DAINLTCCLUEFRVC ELOIAOOANLUIOIEE VFRTKLBHLIULPNMC ONIETSUACOPYHESL REMULLARLSREARIA ENATUBGBBRTIRERI RETALCEETELFERPR
ATRE	FUEL	PROPANE	
BRULANT	GAZ	RAI	
BUTANE	GLOIRE	REFLET	
CALORIE	GYROPHARE	REVERBERE	
CENDRE	HELIOS	RINGARD	
CERAMIQUE	HOTTE	ROTIR	
CHALEUR	HYPOCAUSTE	SAISIR	
CHENET	INCINERER	TAMSER	
CLIGNOTANT	LAMPION	TIRER	
COKE	LIGNITE	VULCAIN	
DEVORER	LIGOT		
ERLOUR	LUEUR		
ECLAIR	LUIRE		
ECLATER	LUX		
ECOUBAGE	MIROITEMENT		
ENFLAMMER	NEON		
ESSENCE	OPTIQUE		
ETEINDRE	PINCEAU		

## Le mot manquant

Dans la citation suivante, un mot a été supprimé :

«En vérité, le chemin importe peu, la .....d'arriver suffit à tout»

Est-ce le mot :

A : Grandeur ? B : Découverte ? C : Volonté ?

(Proverbe Albert Camus)

## Solutions du numéro 545

### Mots fléchés

P	C	A	P					
R	A	N	D	O	N	N	E	E
T	O	I	T	E	C	U		
P	I	C	E	T	H	E		
N	I	E	O	I	E			
R	A	F	T	I	N	G	E	
G	A	L	G	U	E	S		
N	E	I	G	E	E	T	C	
N	E	H	A	A				
E	F	F	R	O	I	S	A	L
O	L	E	V	I	S	A		
O	N	U	D	E	T	D		
D	E	B	O	R	D	E		

### Mots croisés

1	C	I	T	R	O	U	I	L	L	E
II	O	D	E	U	R	S	E	A	U	
III	C	E	S	E	T	A	G	E		
IV	C	E	L	E	B	R	E	O		
V	I	I				T	O	N	D	
VI	N	O	E	L		E	T		I	
VII	E	N	R	A	G	E	A	M	E	
VIII	L	R	A	H	U	R	I	S		
IX	L	U	E	U	R	N	I		E	
X	E	N	V	E	X	E		L		

### Le mot manquant

«L'homme dépend, dans une très large mesure, de l'idée qu'il se fait de lui-même.»

(Proverbe Gabriel Marcel)

### Mot mystère

ODIEUX



# télévision

## Programme



08.10 Téléshopping samedi  
10.35 Journal  
11.00 Journal  
12.00 Les douze coups de midi  
12.50 Météo  
13.30 Reportages découverte  
14.45 Grands reportages  
16.00 Animal Academy  
17.15 Bienvenue à l'hôtel  
18.25 Spotless  
19.00 Journal  
20.50 Quotidien express  
21.05 Patrick Bruel, le concert événement



11.55 Tout le monde veut prendre sa place  
14.00 Tout compte fait  
15.55 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre  
16.45 Bons baisers d'Europe  
18.45 N'oubliez pas les paroles  
19.20 N'oubliez pas les paroles  
20.55 Mon déclin nature  
21.00 Vestiaires  
00.00 Météo



11.35 66 minutes  
13.20 Une mariée folle à lier  
15.05 La robe de ma vie  
14.35 Mon invention vaut de l'or  
17.00 Le meilleur pâtissier  
18.45 Le journal  
20.05 Météo  
20.15 Météo  
20.25 Scènes de ménages  
21.05 Vestiaires  
21.55 Vestiaires  
23.35 Vestiaires



06.00 EuroNews  
06.30 Boule et Bill  
06.42 Boule et Bill  
07.09 Oggy et les cafards  
07.35 Oggy et les cafards  
07.47 Grizzy et les lemmings  
08.06 Les lapins crétiens : invasion  
08.26 Les lapins crétiens : invasion  
08.39 Will  
09.50 09h50 le matin  
10.40 Houdini  
11.15 Cut  
12.50 Rex

13.30 Le sang de la vigne

13.35 Rex

14.45 Chasseurs d'appart'

16.00 Critérium du Dauphiné  
2019

16.15 Zorro

17.15 Questions pour un super champion

21.05 Mongeville

22.35 Mongeville



09.30 Les plus beaux treks  
13.30 Journal  
14.00 Fortune et infortunes des Bettencourt  
16.05 Les flots  
19.05 300 millions de critiques  
21.00 69 minutes sans chichis  
22.00 Main courante



15.20 Bones  
17.50 Bones  
18.50 Kaamelott  
19.50 Enquêtes gourmandes  
21.00 Extrême Tattou  
21.45 Extrême Tattou  
22.10 Les Simpson  
22.40 Les Simpson



13.45 Le cercle  
14.45 Championnat du monde 2019  
17.00 Ligue 1 Conforama  
18.40 Canal Sports Club  
19.40 Bonsoir !  
20.45 Boxe  
21.05 Le monde est à toi  
22.40 Dans la brume



18.40 Pour elle  
20.15 Hollywood Live  
20.50 Rogue, l'ultime affrontement  
22.30 Superman Returns



15.00 Garonne, Gironde, Dordogne  
16.00 Sénégal, le sage de l'Afrique



17.00 Mentalist  
17.40 Cold Case  
18.35 Les mystères de l'amour  
19.40 Les mystères de l'amour  
20.50 Coupe du monde féminine 2019  
21.05 Columbo



12.35 Championnat du monde d'endurance 2018/2019  
18.30 Global Champions Tour 2019  
20.05 Championnat FIA Formule E 2018/2019  
21.00 Championnat FIA Formule E 2018/2019  
23.00 Championnat du monde 2019



18.45 Les Terriens du samedi ! Première partie  
19.30 Les Terriens du samedi !  
20.10 Touche pas à mon poste !  
21.00 Tout le monde en parle : 20 ans déjà !  
21.15 La télé de Laurent Gerra



16.30 Les Minikeums  
17.40 Les Minikeums  
17.45 L'odyssée d'Albert  
21.00 Les aventures de Flynn Carson  
22.30 Le voyage de la vie



17.55 Le parfum, histoire d'un meurtrier  
20.20 Detectiveland  
20.50 Zodiac  
20.30 2 Fast 2 Furious



19.45 Arte journal  
20.05 28 minutes samedi  
20.50 Faites votre télé !  
22.25 culture! Faites votre télé!

## Sélection



### Ciné Premier - 22.30 Superman Returns

Film fantastique de Bryan Singer

→ Cinq ans après avoir quitté la Terre pour Krypton, Superman est de retour. Lois Lane ne l'a pas attendu, et Lex Luthor est encore plus retors qu'avant. Voilà cinq ans que Superman a mystérieusement disparu.

### Ciné Premier - 20.50 Rogue, l'ultime affrontement

Film d'action de Philip G Atwell

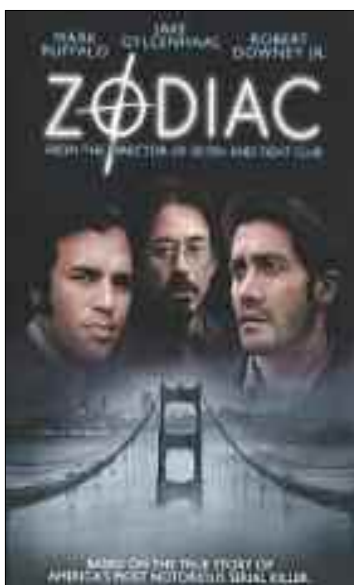
→ À San Francisco, sur les traces du tueur insaisissable responsable de la mort de son meilleur ami et de sa famille, un agent du FBI se retrouve plongé au cœur d'un sanglant règlement de comptes entre la mafia chinoise et les yakuzas japonais.



### Ciné Frisson - 20.50 Zodiac

Thriller de David Fincher

→ San Francisco, 20 décembre 1968. Deux adolescents sont assassinés dans un parking. Une quarantaine d'autres meurtres aussi brutaux qu'inexpliqués vont suivre jusqu'à la fin des années 70. Leur auteur : un tueur psychopathe baptisé Zodiacque...



### CHRONIK

par Herbé

#### IL ÉTAIT UNE FOIS... LOS ANGELES

Les années 1950 font souvent figure d'apogée du rêve américain. Le glamour et la gloire sont les premiers mots qu'on associe à cette période. En adaptant son pavé, Curtis Hanson dresse en creux le portrait d'une Amérique bien moins reluisante que ce que les médias ont contribué à créer. Par le biais de cette histoire d'enquête menée par trois policiers bien distincts, le réalisateur crée une véritable parabole sur l'éternelle césure apparence/réalité. En adoptant une mise en scène classique, qui multiplie les références à la vraie histoire, le banditisme, l'apparition de Lana Turner, les sosies de Stars, le cinéaste parvient à la déjouer. A ce titre, le fait que l'un des protagonistes principaux ne reconnaisse pas une célèbre actrice devant lui, en la prenant pour une prostituée, cristallise ce problème entre fictif et réel. Car ici, aucun personnage n'est réellement celui qu'on croit. Les trois policiers que l'on suit semblent incarner chacun une figure de la police. Le premier représente le policier plus préoccupé par la reconnaissance publique que par son travail. Le deuxième serait plus proche de l'image de l'agent brutal et expéditif. Et enfin le dernier a, quant à lui, un profil de flic politicien, intransigeant avec les règles. Mais, à mesure que le film avance et que les personnalités se révèlent, les trois flics au méthodes diamétralement opposées s'approfondissent, tordant le cou à cette notion d'apparat. Car, plus qu'une réflexion sur l'image mensongère que l'Amérique véhicula, c'est un drame intime que filme Curtis Hanson. Celui que traverse ses hommes, qui vont se confronter à leurs crises existentielles, et chercher à se trouver. Hanson a également eu le nez fin en confiant ces rôles à des acteurs en grande partie inconnus à l'époque, exception faite de Kevin Spacey. Ce dernier nous réserve d'ailleurs une performance à la hauteur de son immense réputation. Il incarne à la perfection ce flic dont la superficialité cache en fait une âme qui tente de se racheter. Russell Crowe est absolument génial en flic taillé dans la pierre, mais qui dissimule une vraie sensibilité. Enfin, Guy Pearce en impose guidé pourtant par une volonté plus obscure. Les seconds rôles sont de même volée : une Kim Basinger transfigurée en prostituée sentimentale, un Danny de Vito royal en gratte-papiers avide de scandales. Un vrai bijou qui, malheureusement, n'a pas gagné autant d'oscars qu'il le méritait.



## Journée du Savoir

### LANCEMENT DU CONCOURS «PETIT LECTEUR»

Le ministère de la Micro-entreprise, des Startups et de l'Économie de la connaissance a lancé le concours «le petit lecteur» en faveur des enfants, via l'application «Quizitto» et ce à l'occasion de la Journée du Savoir (Youm El Ilm), a indiqué jeudi un communiqué du ministère. Destiné aux enfants de 5 à 14 ans, le concours implique la lecture de contes sur l'application, avant de répondre aux questions sur ces contes pour gagner des prix, a précisé la même source, ajoutant que l'accès au site de l'application est disponible sur [family.quizitto.com](http://family.quizitto.com). Les lauréats de ce concours remporteront des prix de lecture pour enfants, outre des attestations d'encouragement pour les 100 meilleurs lecteurs, qui leur seront envoyés à leurs maisons. Ce concours vise à redynamiser le rôle de la famille dans l'incitation des enfants à la lecture, en utilisant les technologies à effet positif et en développant l'esprit de compétition chez les enfants afin d'améliorer leur niveau et enrichir leur culture générale, souligne la même source.

Quizitto est une application qui consacre le savoir et la compétition visant à encourager les enfants à la lecture de façon ludique à travers les jeux et l'utilisation des technologies à effet positif.

R. C.

## Covid-19

### UN SOMMET EN LIGNE DES MINISTRES DE LA CULTURE

Les ministres de la Culture du monde entier devront se réunir mercredi prochain dans le cadre d'une réunion en ligne sur la pandémie de coronavirus et son impact sur la culture, annonce l'Unesco sur son site Internet. Ce «sommet permettra d'échanger des informations et des points de vue sur l'impact de la crise sanitaire sur le secteur culturel et à identifier des mesures politiques correctives» en fonction des contextes de chaque pays, a précisé l'Unesco.

L'agence onusienne a réitéré son engagement à sauvegarder le patrimoine et soutenir les artistes et les créateurs dont «la plupart dépendent d'activités annexes pour compléter les revenus tirés de leur art».

R. C.

## Lutte contre le Covid-19

# La touche de bonne humeur du comédien Ahmed Hassan

**En ces temps moroses où le paysage culturel national semble marquer le pas, face à l'épidémie du nouveau coronavirus (Covid-19), qui fait l'événement à l'échelle mondiale, le comédien et humoriste Ahmed Hassan de Djelfa a choisi le rire et la bonne humeur pour marquer sa contribution aux efforts de sensibilisation contre cette pandémie.**

**C**et artiste, habitué des planches à travers nombre d'œuvres théâtrales («Laàoudj oua Loudj», «Atachi» et «Khaouana ou Sarek»), primées à l'échelle régionale et nationale, a choisi, en cette situation sanitaire exceptionnelle traversée par le pays, d'investir les réseaux sociaux, à travers des vidéos de sensibilisation drôles mais ciblées (sur cette épidémie). Ces vidéos, tournées quotidiennement à partir de chez lui, où il applique totalement le confinement imposé à la wilaya, ont obtenu un gros succès auprès de ses fans, qui le suivent chaque jour avec assiduité.

### Une initiative noble très bien accueillie sur les réseaux sociaux

Dès l'annonce des premiers cas de Covid-19 en Algérie, Ahmed Hassan n'a pas hésité à s'investir totalement dans la lutte contre ce virus mortel, en sortant dans les rues, pour appeler ses concitoyens au respect des gestes barrières préconisées par les autorités sanitaires du pays, tout en exploitant, également, sa page facebook et youtube pour la même fin, en s'assurant un taux de suivi considérable de la



part des internautes. La décision de confinement imposée à la wilaya ne fut nullement un frein pour lui. Car il continua son combat de sensibilisation contre cette épidémie, à partir de chez lui, en réalisant de véritables œuvres artistiques, dans la seule finalité est de convaincre les citoyens de la dangerosité de ce virus, qui a fauché des dizaines de milliers de vies, à l'échelle mondiale. Dans un entretien avec l'APS, cette humoriste dans l'âme, qui a toujours semé la bonne humeur, à Djelfa, et dans de nombreuses wilayas du pays, à travers ses représentations théâtrales, a évoqué sa «responsabilité artistique et culturelle», qui lui dicte, a-t-il dit, de «servir ma société, selon mes moyens, en semant un peu de joie, en ces temps particuliers», a-t-il indiqué. Il s'est, en outre, montré

«fier et heureux» de l'écho favorable des acteurs de la scène culturelle locale pour ses «œuvres», qui l'ont fortement encouragé à poursuivre sur cette voie, a-t-il souligné.

Parmi eux, le comédien Mohamed Larbi Lebach, spécialisé dans le théâtre pour enfants et adultes, qui a qualifié Hassan d'«archétype de l'artiste à la haute sensibilité, qui n'hésite pas à relier son travail à la réalité, qu'il exprime avec son art». Estimant, en outre, que les vidéos, qu'il réalise actuellement sont la «preuve d'un talent artistique indéniable». «Continue Hassan, on est avec toi, ton travail est formidable», a-t-il ajouté pour conclure. Fort des encouragements et soutien de ses fans et de ses confrères de la scène artistique, l'humoriste Ahmed Hassan a exprimé sa conviction, à

l'APS, quant au fait que «nous vaincrons cette épidémie avec l'aide de Dieu, mais aussi des efforts des hommes et femmes qui affrontent quotidiennement ce virus sur le terrain, à leur tête, les blouses blanches (corps médical et paramédical)». «Je suis optimiste quant à la fin de cette épidémie. La solidarité multiforme des algériens, viendra à bout de cette situation sanitaire difficile», a-t-il soutenu.

Pour cette artiste, «rien, ni personne ne peut venir à bout d'un peuple habitué aux sacrifices, avec la contribution de tout un chacun, l'artiste avec son art, et le corps médical avec sa mobilisation pour sauver des vies, conjugués aux efforts des pouvoirs publics et des services sécuritaires pour endiguer cette épidémie».

R. C.

## Aïssaoui, lauréat du prix Booker

# Une confirmation du potentiel de l'élite culturelle algérienne

**L**e président de la République Abdelmadjid Tebboune a félicité mardi le romancier algérien Abdelwahab Aïssaoui, lauréat du prix international du roman arabe «Booker 2020».

Dans un tweet sur sa page officielle sur les réseaux sociaux, le Président a écrit «à la veille de la célébration de la Journée du savoir, voilà le jeune Abdelwahab Aïssaoui de Djelfa rejoindre les nombreux écrivains algériens qui ont brillé de par le monde par leurs travaux, cette fois par le prestigieux prix international Booker».

Le Président s'est adressé directement au jeune romancier en lui disant «continue sur cette voie mon fils, tu me trouveras toujours à tes côtés». A noter que le jeune Aïssaoui a remporté

le prix international Booker 2020 dans sa 13<sup>e</sup> édition avec son roman «Eddiwan el isbarti».

La ministre de la Culture, Malika Bendouda a, elle aussi, félicité le romancier algérien Abdelouahab Aïssaoui, lauréat du prix international du Roman arabe 2020 «Booker» pour son roman «Eddiwan Il isbarti» (The Spartan Court).

Dans une publication sur la page Facebook du ministère de la Culture, M<sup>me</sup> Bendouda a exprimé «son immense fierté de cet acquis qui confirme la place du roman algérien».

Ce prix confirme aussi «le fort potentiel de la jeune élite culturelle algérienne et reflète, en outre, la place particulière de la culture algérienne à tous les niveaux, notamment arabe», a-t-elle affirmé. La ministre a mis en

avant, dans ce sens, le thème du roman qui évoque l'un des chapitres de l'histoire de l'Algérie, ce qui témoigne, une fois de plus, «l'attachement de la jeunesse algérienne à l'histoire de son pays».

«Il s'agit d'un nouvel exploit qui vient s'ajouter aux empreintes laissées par des créateurs algériens lors des manifestations internationales», a poursuivi M<sup>me</sup> Bendouda.

Le roman «The Spartan Court» relate la fin de l'ère ottomane et le début de la colonisation française en Algérie (1815-1833) à travers cinq personnages.

Les noms des lauréats ont été annoncés aujourd'hui sur la page Facebook du Prix suite à l'annulation de la cérémonie de distinction en raison des précau-

tions prises en vue d'endiguer la propagation de la pandémie du coronavirus.

Aïssaoui recevra, pour son œuvre, édité par la maison d'édition algérienne «Dar Mim», un montant de 50 000 dollars en plus de la traduction de son roman en anglais.

Le chef du jury, Mohcen El-Moussaoui a indiqué que le roman se caractérise par «une haute qualité stylistique» et «invite le lecteur à comprendre les circonstances de l'occupation et comment la résistance s'est constituée sous des formes diverses».

Né en 1985 à Djelfa, Abdelouahab Aïssaoui compte plusieurs romans à son actif, dont «Cinéma Jacob» et «Sierra De Muerte».

R. C.



## santé

### Le masque naturel au chocolat pour un visage rayonnant de beauté



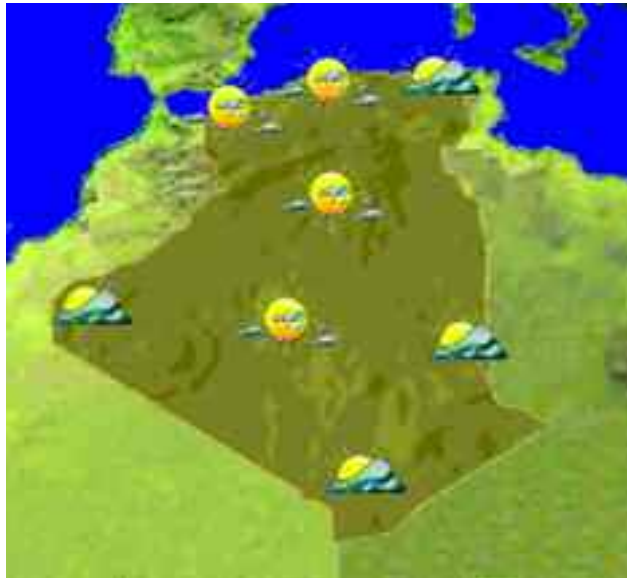
→ Le chocolat, ce petit bonheur qui réjouit nos papilles est devenu le petit plus des soins. On appelle ceci la «chocothérapie». Connue pour ses multiples vertus pour la peau, nous le retrouvons dans plusieurs produits cosmétiques. Les instituts l'ont même adopté.

Le chocolat est ma nouvelle tendance. Riche en vitamines, en oligo-éléments et en minéraux notamment, c'est votre nouvelle alliée beauté. Découvrons ensemble trois recettes de masque au chocolat, aux effets hydratants, antioxydants et adoucissants. Avis aux chocoaddicts, ces recettes sont faites pour vous !

#### Les bienfaits du masque au chocolat

Si chocolat rime avec gourmandise, il peut se révéler être un véritable soin pour notre peau. Produit à base de fèves de cacao, il possède de nombreuses vertus qui en font un produit adapté pour les soins du corps et du visage. Il est très utilisé aujourd'hui dans les instituts et les soins cosmétiques pour réaliser des masques de beauté. Il a une action tonifiante sur la peau et donne un joli teint. Le chocolat est très riche en polyphénols, un composant qui protège la peau des agressions et des radicaux libres. Ils sont responsables de l'accélération du vieillissement de la peau. Le chocolat est un antioxydant très efficace. En parallèle, il contient les vitamines A, B, D, E et K qui stimulent le renouvellement des cellules et régénèrent l'épiderme. Le chocolat a un effet anti-âge indéniable. Cela a des effets positifs sur notre peau, elle est plus saine. Il est également riche en protéines végétales, qui favorisent la réparation de la peau. Elles nourrissent et réparent en profondeur, ce qui est très bénéfique notamment pour les peaux sujettes à l'acné. Riche en beurre de cacao, le chocolat hydrate l'épiderme, ce qui rend la peau plus douce et souple. Ce qui explique pourquoi nous le retrouvons souvent dans la composition des baumes à lèvres, pour son action réparatrice, nourrissante et hydratante. Enfin, le chocolat possède un cocktail d'oligo-éléments et de minéraux composé de magnésium, fer, manganèse, potassium et sélénium. Ce qui a pour effet de doper les cellules en stimulant leur renouvellement. Le teint semble plus frais et net, la peau retrouve ainsi sa souplesse et son éclat.

## Météo



Aujourd'hui  
19° C

→ Dans la journée :  
Peu nuageux  
max 19°C ressentie 24°C  
Vent modéré du Sud

→ Dans la nuit :  
Très nuageux  
min 12°C ressentie 20°C  
Vent modéré d'Ouest

Alger :  
Lever du soleil : 06:19  
Coucher du soleil : 19:18

## beauté

### Comment appliquer l'huile de ricin pour faire pousser des cheveux épais et sublimes

#### Méthode d'utilisation de l'huile de ricin :

Assurez-vous de toujours utiliser de l'huile de ricin pressée à froid, qui ne contient pas d'hexane. La texture collante de cette huile peut être un peu difficile à appliquer, alors voici comment l'utiliser :

Pour une application plus facile, dans un petit bol, mélangez-la avec d'autres huiles en quantités égales, comme l'huile d'olive, d'argan, de jojoba ou de noix de coco. Ensuite, placez le bol dans un plus grand bol rempli d'eau chaude, pour le réchauffer. Vaporisez un peu d'eau sur vos cheveux pour les humidifier, trempez le bout des doigts dans l'huile chaude et

masser le cuir chevelu. Frottez l'huile entre vos paumes et faites-la pénétrer dans vos cheveux. Ensuite, couvrez vos cheveux avec un bonnet de douche, et enveloppez-les dans une serviette chaude pour stimuler l'absorption des nutriments à travers les pores, et laissez agir pendant une heure.

#### Autres bienfaits de l'huile de ricin : Elimine l'acné

Le problème avec la plupart des produits de beauté est qu'ils dégradent et altèrent l'huile de votre peau. Chaque fois que votre peau manque d'huile, elle compense ce manque en produisant plus d'huile ce qui conduit à une peau grasse et enflammée dé-

clenchant ainsi l'acné. N'ayez pas peur d'appliquer de l'huile de ricin sur votre peau ; ses acides gras essentiels aident à rétablir l'équilibre naturel de l'humidité de la peau.

Appliquez l'huile de ricin doucement sur votre visage et massez en mouvements circulaires. Vous pouvez même la laisser pendant la nuit et laver le matin.

#### Traite les rides

L'huile de ricin peut être un grand remède naturel pour les rides. Elle pénètre dans la peau et stimule la production du collagène qui adoucit et hydrate la peau. Elle la rajeunit en la rendant plus douce et plus lisse.

## Recette du jour

### SABLÉS NOIX DE COCO CARAMEL

#### INGRÉDIENTS

- 250 gr de margarine
- 4 cuillères à soupe d'huile
- 1 verre de sucre glace
- vanille
- 1/2 verre de noix de coco
- sel
- 1 verre de maïzena
- 2 œufs
- 1 paquet de levure
- farine
- caramel ( fait maison ou du marché)

#### Préparation :

Travailler la margarine en pommade avec le sucre et y ajouter l'huile et le sel ainsi que les œufs un à un,



bien mélanger puis incorporer la maïzena et la levure petit à petit et pour finir la noix de coco et la farine jusqu'à obtention

d'une pâte souple et bien lisse. Former des boules de 25 gr et les placer dans les moules en silicone. Enfournier à 180°C /th 4 jusqu'à obtention d'une belle couleur dorée. A la sortie du four, laisser refroidir un peu et saupoudrer de sucre glace puis remplir le creux de caramel (y ajouter des concassés ou laisser simple d'après votre goût).

## Horaires des prières

**Samedi 24 chaâbane 1441 :**  
18 avril 2020

Dhor .....12h52  
Asser .....16h26  
Maghreb .....19h13  
Icha .....20h33

**Dimanche 25 chaâbane 1441 :**  
19 avril 2020

Fedjr .....05h07

## numéros utiles

### SANTÉ

#### Samu :

021.67.16.16/67.00.88

#### CHU Mustapha :

021.23.55.55

#### CHU Ben Aknoun :

021.91.21.63

#### CHU Beni Messous :

021.93.11.90

#### CHU Baïnem :

021.81.61.13

#### CHU Kouba :

021.58.90.14

#### Ambulances :

021.60.66.66

#### Dépannage Gaz :

021.68.44.00

#### Dépannage Electricité :

021.68.55.00

#### Service des eaux :

021.58.32.32/58.37.37

## SÉCURITÉ

#### Protection civile :

021.61.00.17

#### Sûreté de wilaya :

021.63.80.62

#### Gendarmerie :

021.62.11.99/62.12.99

## ADRESSES UTILES

#### Aéroport Houari-Boumediene

021.54.15.15

#### Air Algérie

#### (Réservation)

021.28.11.12

#### Air France :

021.73.27.20/73.16.10

#### ENMTV :

021.42.33.11/12

#### SNTF :

021.76.83.65/73.83.67

#### SNTR :

021.54.60.00/54.05.04

#### Hôtel El-Djazair :

021.23.09.33/37

#### Hôtel El-Aurassi :

021.74.82.52

#### Hôtel Hilton :

021.21.96.96

#### Hôtel Sofitel :

021.68.52.10/17

#### Hôtel Sheraton :

021.37.77.77

#### Hôtel Mercure :

021.24.59.70/85



FAF

## Les contrats des joueurs demeurent valables jusqu'à la fin de la saison

→ La Fédération algérienne de football a annoncé que les contrats des joueurs demeurent valables, jusqu'à la fin de l'actuelle saison 2019-2020, suspendue depuis le 16 mars en raison de l'épidémie du nouveau coronavirus (Covid-19).

"Pour préserver l'intégrité de la compétition et les intérêts des clubs, les contrats des joueurs demeurent valables jusqu'à la fin de l'actuelle saison 2019-2020, quelle que soit la mention datée ou non (fin de saison) sur lesdits contrats. Le nombre de joueurs en fin de contrat et concernés par cette décision est de 200, dont 105 pour la Ligue 1 professionnelle et 95 pour la Ligue 2. Les joueurs en prêts sont au nombre de 9 (5 en Ligue 1 et 4 en Ligue 2)", a indiqué l'instance fédérale dans un communiqué publié mercredi soir sur son site officiel. Des sujets d'ordre juridiques, réglementaires, financiers et autres organisationnels, ont été évoqués lors de la première réunion d'un groupe de travail, tenue mardi par vidéoconférence, sous la présidence du premier responsable de l'instance fédérale Kheireddine Zetchi, afin de prendre en charge les difficultés nées de la crise sanitaire du nouveau coronavirus (Covid-19). Concernant les contrats arrivant à expiration à la fin de la saison, ou les nouveaux contrats déjà signés, la FAF a affirmé qu'elle "entérinera la suspension de la relation de travail entre les joueurs / entraîneurs / membres des staffs techniques et leurs clubs employeurs respectifs, en raison de la cessation de toute ac-



■ Le nombre de joueurs en fin de contrat et concernés par cette décision est de 200... (Photo > D. R.)

tivité footballistique due à un cas de force majeure qu'est la pandémie du Covid-19". Pour éviter un éventuel litige entre le joueur et le club sur l'exécution d'un contrat comme les parties l'avaient initialement prévu, "la FAF invite tous les clubs (employeurs) et les joueurs - entraîneurs (employés) à collaborer et négocier pour trouver un accord écrit (dont une copie sera remise aux instances du football) relatif aux conditions de travail applicables pour la période au cours de laquelle les compétitions sont suspendues, et ce en préservant les intérêts des deux parties. Les négociations sont menées sous l'égide de la Ligue de football professionnelle (LFP)". Concernant la prochaine période d'enregistrement (mercato estival), l'instance fédérale souligne qu'elle "sera adaptée aux dates de fin de l'actuelle saison 2019-2020 et le début de la prochaine saison (2020-2021), dans le respect de la durée de la limite maximale (à savoir 16 semaines), prévue par la

réglementation. La FAF est donc autorisée à modifier les dates de la sai-

Rafik Saïfi

### «On ne peut qu'être fier de nos champions d'Afrique»

L'ancien international algérien, Rafik Saïfi a qualifié la sélection nationale, sacrée championne d'Afrique en 2019 en Egypte, d'un groupe qui a retrouvé son bon esprit et qui veut toujours envie de donner de la joie au peuple. «Dans l'EN actuelle, c'est toujours un plaisir de regarder à l'oeuvre des acteurs comme Mahrez, un Belaili ou un Bounedjah en forme, ou ce qu'un défenseur comme Belamri a accompli tout au long de la CAN. (...) On parle surtout d'un collectif au delà des individualités», a indiqué Saïfi, premier invité d'une série d'entretiens par Instragram, organisé par la chaîne sportive beINSPORTS à Doha. Le désormais consultant pour la chaîne n'a pas caché son enthousiasme et le sentiment de fierté quand il débrieife un match de la sélection algérienne en plateau. «Ce sentiment de fierté on le sent aussi chez les joueurs, en plus d'une envie de leur part de donner de la joie au peuple algérien», s'est réjoui le héros de la campagne d'Oum Doumane au Soudan, lors de la qualification historique des Verts au Mondial Sud-africain (2010), face à l'Egypte dans le match barrage, sur une réalisation d'Anthrar Yahia. L'ancien joueur de MC Alger a aussi attribué le second sacre africain de l'EN au travail effectué par le sélectionneur Djamel Belmadi, son ancien coéquipier en sélection. «Grâce à Djamel, le

groupe a réussi à retrouver un bon état d'esprit. C'est lui qui a réinstallé une certaine discipline et a remis en place une concurrence saine et positive où seuls les meilleurs sur le terrain jouent», a affirmé l'ancien joueur de Lorient en France. Pour Saïfi, la seule star de ce groupe de Belmadi, est «désormais, l'équipe nationale», ajoutant qu'il considère que cette sélection est favorisée pour la prochaine CAN-2021 et aussi favorite pour se qualifier en Coupe du Monde-2022 et «pourquoi pas aller chercher le second tour», a-t-il indiqué avec un air de confiance. Au cours de l'entretien, l'homme aux 64 sélections est revenu également ses plus beaux souvenirs en EN, considérant que le fameux match barrage avec l'Egypte pour le Mondial-2010, avait un contexte particulier pour lui, en raison des événements d'un 14 novembre 2009 au Caire, qui ont précédé le match barrage.

R. S.

Football algérien

### Dumas refuse une reprise à huis clos

L'entraîneur français du CR Belouizdad, Franck Dumas, a refusé l'idée d'une éventuelle reprise de la compétition à huis clos, un mois après sa suspension en raison de l'épidémie du nouveau coronavirus (Covid-19). "Je ne veux pas qu'on reprenne sans supporters parce que le sport c'est un partage. Si on décide de reprendre la compétition cela voudra dire que les joueurs seront testés (au covid-19, ndlr). Je ne vois pas pourquoi on ferait les tests aux joueurs et pas aux gens, on ne doit pas être privilégié sur des choses comme ça.", a-t-il indiqué mercredi soir, sur la page officielle Facebook du Chabab. L'ensemble manifestations sportives sont suspendues depuis le 16 mars par le ministère de la jeunesse et des sports, jusqu'au 19 avril. Appelé à se prononcer sur le risque d'une saison blanche au vu de la situation sanitaire, le technicien français a estimé qu'il faudrait trouver "un compromis" entre les clubs. "Il y a plusieurs possibilités. Par exemple pour le handball en France, on a décidé de valider le classement actuel. Il faudra un compromis entre les présidents de clubs". Avant la suspension du championnat le 16 mars en raison de l'épidémie du nouveau coronavirus (Covid-19), le CRB occupait la tête du classement avec 40 points à trois longueurs sur ses deux poursuivants directs l'ES Sétif et le MC Alger, qui

comptent 37 points chacun. Le Chabab et le MCA détiennent un match en moins.

#### CR Belouizdad : trois joueurs clés prolongent leurs contrats

Par ailleurs, le CRB a annoncé jeudi la prolongation des contrats de trois joueurs cadres : les deux défenseurs Chouaïb Keddad (25 ans) et Zine Al-Abidine Boulekhroua (30 ans), ainsi que le milieu de terrain défensif Billel Tarikat (28 ans).

"La direction du club a tenu à prolonger les contrats du trio : Chouaïb Keddad (2023), Billel Tarikat, et Zine Al-Abidine (2022), dans l'objectif de préserver la stabilité de l'effectif en prévision des prochains défis. Félicitations à nos joueurs et bon courage avec notre club", a indiqué le Chabab dans un communiqué publié sur sa page officielle Facebook. Profitant de la suspension de la compétition en raison de l'épidémie du nouveau coronavirus (Covid-19), le club affiche d'emblée ses ambitions en vue de la saison prochaine, en adoptant une politique de stabilité. Ces trois joueurs s'ajoutent au milieu défensif Housseyn Selmi et au défenseur Rayane Haïs, qui ont signé une prolongation de deux saisons. D'autres joueurs pourraient prolonger leurs contrats dans les prochains jours.

USM Bel Abbès

### Amrouche dit «regretter» l'échec des négociations avec la direction

Le technicien Lotfi Amrouche a regretté jeudi que ses négociations avec la direction de l'USMBA soient vouées à l'échec alors qu'il était tout proche de prendre en main cette formation de Ligue 1 de football. Dans une déclaration à l'APS, Amrouche a indiqué que les pourparlers entre les deux parties "ont bien avancé, mais on ne s'est pas entendu sur certains détails du contrat", a-t-il dit. L'USMBA est sans entraîneur depuis un peu plus d'un mois, soit depuis la démission d'Abdelkader Yaïche qui était le troisième technicien à diriger cette équipe depuis l'intersaison, après Sid Ahmed Slimani et Younes Ifticene. Amrouche, qui occupait le poste d'entraîneur adjoint du CRB, actuel leader de la Ligue 1 depuis l'exercice passé avant

qu'il ne soit démis de ses fonctions il y a deux mois, a ajouté qu'il était animé "d'un réel désir pour aider l'USMBA à terminer la saison en force", rendant hommage au passage au manager général de ce club de l'Ouest du pays, Sofiane Bengorine "qui a tout fait pour que je rejoigne son équipe". A présent que les négociations avec l'ancien joueur du MCA n'ont pas abouti, la direction de l'USMBA songerait à Djamel Benhadli et Hadj Merine, qui vient de démissionner du NCM, a-t-on appris de l'entourage des Verts et Rouge de la "Mekerra" qui occupent la 11e place au classement du championnat arrêté depuis le 15 mars dernier suite aux mesures préventives pour lutter contre la propagation de la pandémie du coronavirus, rappelle-t-on.

EN DEUX MOTS

#### Christian Gourcuff solidaire avec le personnel médical de Blida

L'ancien sélectionneur de l'équipe nationale d'Algérie de football, le Français Christian Gourcuff a tenu à témoigner de sa solidarité et ses encouragements au personnel médical de la wilaya de Blida qui est au chevet des touchés par la pandémie du coronavirus. "Je voudrais m'adresser au personnel médical de Blida pour leur témoigner de toutes mes pensées pour le travail qu'ils sont en train d'effectuer. Je leur souhaite bon courage pour leur dévouement au sein de la population dans ces moments difficiles", a indiqué Gourcuff, dans un message vidéo, tout en assurant de son affection à ce corps médical qui est sur tous les fronts. Gourcuff (65 ans) avait été sélectionneur des Verts de 2014 à 2015, succédant juste après le Mondial brésilien à Wahid Halilhodji. Il avait l'ambition et l'objectif d'entretenir la dynamique enclenchée au Mondial-2014 et tenter de construire un style de jeu à installer dans la durée. L'actuel entraîneur du FC Nantes (Ligue 1 du championnat de France), avait quitté son poste de sélectionneur de l'Algérie après la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations en 2015, et par consentement mutuel.

LA NR

LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE

Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA. Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1<sup>er</sup>-Mai - Alger. Tél. : 021 6710.44 / 6710.46 Fax : 021 6710.75. Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1. 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles.

Membres fondateurs : Gérant, directeur de la publication: Abdelwahab Djakoune. Rédacteur en chef :

Radia Zerrouki Directeur commercial :

Ouahid Kouba Composition PAO La Nouvelle République Impression Alger : SIMPRAL

Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : SIO. Constantine : SIE. Diffusion centre : SEDICOM. Ouest : SPDO. Est : El Khabar Sud : Trag diffusion Publicité : La Nouvelle République, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : ln98redaction@yahoo.fr / E-mail pub : ln98publicite@yahoo.fr - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19. Conception : Studio Baylaucq, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40 Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.



**en direct****FAF**

Les contrats des joueurs demeurent valables jusqu'à la fin de la saison

**le match à suivre****CR Belouizdad**

Dumas refuse une reprise à huis clos

**football****Rafik Saïfi**

«On ne peut qu'être fier de nos champions d'Afrique»

## CAN-2021 : Les dates de la compétition maintenues

→ **Tout en restant dans l'élégance, la Confédération africaine de football veut rassurer son monde sportif, à savoir qu'elle contrôle bien son appareil et ne peut changer de route que si des conditions indépendantes de sa volonté l'y obligeraient. Mais pour le moment, le plan de vol négocié avec les camerounais notamment annoncé, ne connaîtra pas de mouvement.**

La 33e coupe d'Afrique des nations aura bien lieu en hiver, au Cameroun, en janvier et février 2021, à l'exception ou l'évolution de la propagation du coronavirus à travers la planète se confirmerait. C'est ce que vient d'assurer le nouveau Secrétaire général de la CAF, l'homme qui s'engage à maintenir le cap, conformément à ses missions, sans pour autant chercher à défier la pandémie et les appels de la FIFA, Abdelmounaim Bah. Pour répondre aux préoccupations des uns et des autres, il rassura en annonçant seul l'état actuel de la pandémie pourrait éventuellement faire obliger la CAF à un éventuel report des prochaines journées des éliminatoires (3e et 4e journées), et par conséquent, les matchs de la phase éliminatoire ne s'achèveraient pas en novembre prochain.

S'agissant des dates relatives à la 33e édition «On a déjà arrêté les dates de la CAN-2021». En d'autres termes, il n'est pas question de les décaler à une autre date. «On est clair la dessus». Un message clair et limpide. Pas besoin d'aller chercher à provoquer le débat souhaité par une partie qui manifeste déjà des signes de protestations quant au maintien des dates annoncées. «Les phases finales de cette compétition se dérouleront chaque deux ans et en été», a-t-il déclaré lors d'une intervention à une télévision



■ Le Cameroun vainqueur de la CAN-2017... (Photo : D. R.)

égyptienne. Il rappellera que «La CAF avait pris la décision d'organiser la CAN-2021 en hiver du 09 janvier au 06 février 2021 en raison des conditions climatiques au Cameroun avec des pluies en été». Dans cette interview, plusieurs points ont suscité débats, notamment le temps de réflexion que s'est donné la CAF et le pays organisateur en rapport avec la crise sanitaire qui pourrait persister jusqu'à la fin de cette année et «qu'on ne serait pas en mesure d'achever les éliminatoires d'ici le mois de novembre, il est certain qu'on n'aura pas d'autres alternatives que de reporter, non seulement la CAN-2021 mais toutes les compétitions prévues», a déclaré le respon-

sable marocain lors d'une interview à la chaîne satellitaire égyptienne Time Sports 2. Et de préciser toutefois que «tout est désormais lié à la situation sanitaire avec la pandémie de coronavirus dont personne ne peut prévoir son évolution d'ici quelques semaines, voire des mois. La question est au cœur des discussions, mais la réponse est empêchée de faire décoller une décision qui permettrait de trancher sur la suite à donner. Pour l'heure, on refuse de bousculer le calendrier déjà arrêté. Les dates de septembre sont encore valables, elles se poursuivront en octobre. Sur un second plan, le nouveau SG de la CAF dira que «Nous avons pris la décision

en commun au pour organiser exclusivement cette manifestation, la 33e édition à partir de janvier...Ce sera d'ailleurs la dernière en hiver, dans la mesure où la CAN reviendra en été dès 2023», a-t-il révélé.

Il faut savoir que l'organisation de la CAN en hiver va relancer la polémique avec les clubs européens contraints de se passer des services de leurs joueurs africains durant la période de la compétition. Cet état de faits amène la CAF à trouver des solutions qui puissent lui permettre d'achever en un temps record les qualifications pour passer ensuite tirage au sort, ce qui permettrait aux équipes qualifiées de s'accorder un temps raisonnable pour s'assurer une meilleure préparation afin aborder cette édition 2021. «Nous avons étudié toutes les possibilités, qui puissent nous permettre de trouver des dates après la disparition de la pandémie», a-t-il indiqué. Avant d'ajouter «Nous avons par la suite, en commun accord avec les autorités camerounaises, décidé d'organiser exclusivement cette phase finale à partir du mois de janvier 2021.

Ce sera d'ailleurs la dernière en hiver, dans la mesure où la CAN reviendra en été dès 2023», a-t-il révélé.

La dernière édition a eu lieu en Egypte l'année dernière, avec la participation de 24 équipes. Cette édition s'est tenue en été pour la première fois de l'histoire de la compétition majeure de football du continent. Et c'est justement à cause des conditions météorologiques marquées par les fortes pluies en juin-juillet, que la CAF, en accord avec les autorités camerounaises, a décidé de faire jouer la CAN en janvier et février.

H. Hichem

**A voir**

■ Bein sports 3 : NBA All-Star Game 2019 à 20h15

■ Bein sports 1 : Algérie - Nigeria à 21h30

**La Der****Morceli en faveur de l'ouverture des centres de préparation des sportifs d'élite après dépistage**

Le secrétaire d'Etat chargé du sport d'élite, Nouredine Morceli a appelé à l'ouverture des complexes sportifs pour permettre aux sportifs d'élite de continuer à s'entraîner pendant le confinement induit par la pandémie de Covid-19 à condition de les soumettre aux tests de dépistage. Dans un entretien à l'APS, le secrétaire d'Etat a indiqué que "les sportifs d'élite algériens, actuellement confinés, continuent de s'entraîner à domicile pour ceux qui le peuvent afin de maintenir leur condition physique, mais cela ne saurait se substituer à la préparation au niveau des

complexes sportifs". Aussi, a-t-il appelé à "l'ouverture des infrastructures sportives afin de permettre aux sportifs d'élite de continuer à se préparer pendant le confinement décrété en raison de la pandémie de Covid-19", en insistant toutefois sur "l'impératif de les soumettre aux tests de dépistage et de mobiliser une équipe médicale comme ça se fait dans certains pays tels que les Etats-Unis d'Amérique". "La santé du citoyen et du sportif étant à la base tout, les autorités algériennes prendront toute décision à même de garantir l'intégrité de tous", a-t-il sou-

tenu, estimant que "le sportif de haut niveau ne peut pas se permettre d'interrompre ses entraînements et sa préparation". Le secrétaire d'Etat s'est, par ailleurs, félicité des campagnes de sensibilisation menées par les sportifs algériens sur les réseaux sociaux ou à travers les initiatives humanitaires et les aides matérielles qu'ils fournissent dans tout le pays. Selon lui, "il est du devoir de chaque athlète d'aider avec ce qu'il peut dans la conjoncture que traverse le pays". Concernant le report des Jeux olympiques de Tokyo (2020) et des Jeux

méditerranéens d'Oran (2021), M. Morceli a noté que "la conjoncture actuelle ne permet pas aux athlètes du monde entier de se préparer dans de bonnes conditions". Le report de ces deux manifestations est somme toute logique et va dans l'intérêt des sportifs, a-t-il considéré. Pour conclure, le secrétaire d'Etat chargé du sport d'élite a adressé un message aux sportifs algériens les invitant à faire preuve de patience et de détermination dans la conjoncture que traverse le pays et à poursuivre leurs activités sportives pour garder la forme.